



ACTUALISATION DU
DOCUMENT DE REFERENCE 2009
DEPOSEE AUPRES DE L'AUTORITE
DES MARCHES FINANCIERS
LE 08 NOVEMBRE 2010
SOUS LE NUMERO D.10-0160-A01

TECHNIP

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital social de 83 688 676,26 euros
Siège social : 89, avenue de la Grande Armée 75116 Paris
589 803 261 R.C.S. Paris



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 08 novembre 2010, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24 mars 2010 sous le numéro D.10-0160.

Le document de référence et la présente actualisation ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du document de référence et de la présente actualisation sont disponibles sans frais auprès de Technip au 89 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris – France, sur le site internet de Technip (www.technip.com) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009	4
1.1. Responsable de l'actualisation du document de référence 2009	4
1.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence 2009	4
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	4
2.1. Commissaires aux Comptes titulaires	5
2.2. Commissaires aux Comptes suppléants	5
3. FACTEURS DE RISQUES	6
3.1. Risque de change	6
3.2. Risques de liquidité	6
4. INFORMATIONS FINANCIERES	9
4.1. Rapport financier semestriel 2010	9
4.2. Résultats du troisième trimestre 2010	9
5. EVENEMENTS RECENTS	25
6. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	26
7. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES	26
7.1. Prévisions pour l'exercice 2010	26
7.2. Principales hypothèses sous-tendant les prévisions.....	27
7.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les prévisions de bénéfices.....	29
8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	30
8.1. Siège social	30
8.2. Conseil d'Administration	30
8.3. Délégations données au Conseil d'Administration	30
8.4. Jetons de présence	30
8.5. Le Comité Exécutif (Comex)	31
8.6. Dividendes	31
8.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage	31
8.8. Capital social.....	32
8.8.1. Montant du capital social	32
8.8.2. Franchissements de seuil	33
8.8.3. Contrat de liquidité.....	33
9. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	34
10. TABLE DE CONCORDANCE	35
ANNEXE : RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	39

PREAMBULE

Les termes « Technip » et « Groupe » utilisés dans la présente actualisation du document de référence 2009 se réfèrent, de façon collective, à Technip, société mère du Groupe, et l'ensemble de ses filiales consolidées directes et indirectes situées en France et hors de France.

Les termes « Société » et « émetteur » utilisés dans la présente actualisation se réfèrent exclusivement à Technip, société mère du Groupe.

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le document de référence 2009, y compris les facteurs de risques décrits dans la section 4 du document de référence ainsi que l'actualisation qui en est faite (section 3 ci-dessous), avant de prendre leur décision d'investissement. Ces risques sont, à la date de la présente actualisation, ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que d'autres risques, non identifiés à la date de la présente actualisation du document de référence 2009 ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet significativement défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister.

1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

1.1. Responsable de l'actualisation du document de référence 2009

Le responsable de l'actualisation du document de référence 2009 est Thierry Pilenko, Président-Directeur Général de la Société.

1.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence 2009

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2009 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation du Document de référence 2009 ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation du document de référence 2009. Les comptes consolidés condensés pour le semestre clos le 30 juin 2010 présentés dans la présente actualisation du document de référence 2009 en annexe ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 112 et 113 dudit document, qui contient une observation. »

Thierry Pilenko

Président-Directeur Général

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010, prenant acte de l'expiration de leurs mandats respectifs, a nommé les cabinets Ernst & Young et Autres et PricewaterhouseCoopers, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires, et le cabinet Auditex et Monsieur Yves Nicolas en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants, pour la durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les responsables du contrôle des comptes de la Société à la date de la présente actualisation sont donc les personnes suivantes :

2.1. Commissaires aux Comptes titulaires

Ernst & Young et Autres, représenté par Nour-Eddine Zanouda

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

41, rue Ybry – 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

Date du premier mandat : 1986

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Edouard Sattler

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

Date du premier mandat : 2004

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

2.2. Commissaires aux Comptes suppléants

Auditex

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

11, allée de l'Arche – Faubourg de l'Arche – 92037 La Défense Cedex (France)

Date du premier mandat : 2007

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Monsieur Yves Nicolas

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine (France)

Date du premier mandat : 2004

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

3. FACTEURS DE RISQUES

3.1. Risque de change

Le risque de change porte essentiellement sur le dollar américain. Une variation de plus ou moins 10% du cours spot du dollar à la date de clôture, aurait un impact de plus ou moins 10,3 millions d'euros sur le résultat avant impôt (du fait d'instruments détenus à des fins de couverture économique mais non qualifiés de couverture comptablement) et de plus ou moins 119,2 millions d'euros sur les réserves de juste valeur en capitaux propres.

3.2. Risques de liquidité

L'exposition du Groupe au risque de liquidité est présentée Note 33-(a) des comptes consolidés à la section 20.1 du document de référence 2009.

Au 31 décembre 2009, la notation de crédit de Technip formulée par Standard and Poor's était BBB/positif/A-2 ; le 27 mai 2010, la notation de crédit de Technip formulée par Standard and Poor's est passée à BBB+/stable/A-2 ; elle est inchangée au 30 septembre 2010.

Il est tout d'abord rappelé que l'activité de Technip génère un besoin en fonds de roulement négatif.

- Le financement de Technip est réalisé dans le cadre d'une politique de Groupe mise en œuvre par la Direction Générale Finances et Contrôle.
- La gestion de la trésorerie est centralisée au siège et est coordonnée à travers les centres financiers logés dans les principales filiales opérationnelles du Groupe.
Technip Eurocash, société en nom collectif, agit comme centrale de trésorerie pour les différentes entités du Groupe, dans le respect des diverses législations et réglementations en vigueur dans chacun des pays concernés. Technip Eurocash SNC a ainsi conclu des conventions de trésorerie avec la plupart des filiales du Groupe afin de concentrer leurs excédents de trésorerie et de couvrir leurs besoins, sauf quand les conditions économiques et financières locales conduisent à privilégier un endettement externe local. Le comité de gestion de Technip Eurocash SNC, rassemblant chaque Directeur Financier de Région du Groupe, se réunit plusieurs fois par an.
- Au 30 septembre 2010, le Groupe dispose de plusieurs financements signés et destinés au financement de ses besoins généraux, ou réservés au financement de nouveaux actifs ou de certaines activités.

■ Émission obligataire 2004-2011

En mai 2004, Technip a émis un emprunt obligataire de 650 millions d'euros dont les caractéristiques sont décrites en Note 21 – Dettes financières des comptes consolidés présentée à la section 20.1 du document de référence 2009. Cet emprunt, coté à la Bourse de Luxembourg, lui a permis d'allonger ainsi la maturité moyenne de sa dette. Cet emprunt obligataire comporte les clauses usuelles d'engagements et de défaut pour une émission obligataire, et ne comprend pas de ratio financier. Il arrive à échéance au 26 mai 2011.

Le 31 mai 2010, un contrat d'échange du taux d'intérêts fixe de 4,625% l'an pour un taux d'intérêts variable égal à l'Euribor à 3 mois augmenté d'une marge de 3,645% l'an et payable trimestriellement, a été conclu pour un montant notionnel de 325 millions d'euros et une échéance au 26 mai 2011.

■ Placement privé obligataire à règlement différé

Le 27 juillet 2010, Technip a reçu le produit du placement privé obligataire conclu pour un montant de 200 millions d'euros selon les conditions contractuelles convenues le 19 novembre 2009. Le placement privé obligataire est destiné à refinancer partiellement l'émission obligataire 2004 – 2011. La durée du placement privé obligataire est de 10 ans à compter du 27 juillet 2010, le coupon annuel est fixé à 5 %, les autres conditions contractuelles sont similaires à celles de l'émission obligataire effectuée en mai 2004 et ne comportent pas de ratios financiers. Ces obligations font l'objet d'une cotation à la Bourse de Luxembourg.

■ Financement du *Deep Energy*

Les lignes de crédit d'un montant total de 241 millions de dollars US entrées en vigueur en 2009 et destinées au financement du *Deep Energy*, navire anciennement dénommé *New Pipelay Vessel* (NPV)

en cours de construction comprennent :

- une ligne de crédit bancaire d'un montant de 125 millions de dollars US consentie à Technip, comportant quatre échéances semestrielles égales du 15 juin 2011 au 15 décembre 2012 ;
- une ligne de crédit bancaire d'un montant de 88 millions de dollars US consentie à la filiale TP-NPV Singapore Ltd, garantie par Technip et couverte par une police d'assurance émise par l'agence de crédit export Finnvera (Finlande), comportant 17 échéances semestrielles égales du 15 juillet 2011 au 15 juillet 2019 ; et,
- une ligne de crédit bancaire d'un montant de 28 millions de dollars US consentie à la filiale TP-NPV Singapore Ltd, garantie par Technip et couverte par une police d'assurance émise par l'agence de crédit export Coface (France), comportant 14 échéances semestrielles égales du 15 juillet 2011 au 15 janvier 2018.

Ces crédits à taux variable comprennent des clauses usuelles d'engagements et de défaut pour un financement de ce type de la part de Technip et des filiales du Groupe, à l'exclusion de tout ratio financier. Ils ne sont pas assortis de sûreté réelle sur un actif.

Au 30 septembre 2010, seul le crédit d'un montant de 125 millions de dollars US a été utilisé à concurrence de 30 millions de dollars US.

■ **Financement du *Skandi Arctic***

En mars 2009, la filiale Doftech DA dans laquelle Technip détient indirectement une participation de 50 % a signé un prêt d'un montant total d'un milliard de couronnes norvégiennes pour le financement du navire *Skandi Arctic*. Ce prêt est remboursable en 24 échéances semestrielles égales du 16 septembre 2009 au 16 mars 2021. Au 30 septembre 2010, le montant total du prêt est réduit à 875 millions de couronnes norvégiennes, à la suite des premiers remboursements semestriels intervenus depuis le 16 septembre 2009, et est utilisé à concurrence de ce montant.

Une tranche égale à 70 % du montant du prêt est consentie au taux fixe annuel de 5,05 % par l'organisme de financement norvégien Eksportfinans bénéficiant d'une garantie de GIEK, la tranche complémentaire est octroyée par une banque commerciale selon un taux variable.

Le prêt est garanti de façon divise et non solidaire entre elles par la filiale Technip Offshore International et par la société mère de l'autre actionnaire de Doftech DA (50 % chacune). Il est également garanti par une hypothèque sur le *Skandi Arctic*.

Le prêt comprend des clauses usuelles d'engagements et de défaut pour un financement de ce type, à l'exclusion de tout ratio financier.

■ **Financement du *Skandi Vitoria***

En avril 2010, la filiale brésilienne Doftech Navegação dans laquelle Technip détient indirectement une participation de 50 % a signé avec la BNDES deux prêts d'un montant total de 240 millions de dollars US consentis au taux fixe annuel de 3,09 % pour le financement du navire *Skandi Vitoria*.

Ces prêts sont remboursables en 204 échéances mensuelles égales du 10 janvier 2011 au 10 décembre 2027. Au 30 septembre 2010, l'encours total des prêts est de 228 millions de dollars US.

Les prêts sont garantis conjointement et solidairement entre elles par Technip et par la société mère ultime de l'autre actionnaire de Doftech Navegação. Ils sont également garantis par une hypothèque sur le *Skandi Vitoria*.

Les prêts comprennent les clauses usuelles d'engagements et de défaut pour un financement de ce type avec la BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social), notamment l'engagement que le montant du prêt n'excède pas un montant tel que la valeur estimée du *Skandi Vitoria* représente au moins 110 % du montant du prêt.

■ **Prêts de la BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social)**

En septembre 2009, la filiale brésilienne Flexibras a signé trois prêts d'un montant total de 300 millions de reals brésiliens destinés à préfinancer ses activités export.

Chaque prêt a été conclu avec une banque différente pour le compte de la BNDES dans le cadre d'une procédure de financement de la BNDES et pour des montants différents (respectivement d'un montant de 140 millions de reals brésiliens, de 90 millions de reals brésiliens et de 70 millions de reals brésiliens). Au 30 septembre 2010, chaque prêt a été entièrement utilisé.

L'échéance des trois prêts consentis à taux fixe est le 15 août 2012. Chaque prêt comprend des clauses usuelles d'engagements et de défaut pour un financement de ce type, à l'exclusion de tout ratio financier.

En juin 2010, la filiale brésilienne Flexibras a signé quatre prêts d'un montant total de 250 millions de reals brésiliens destinés à préfinancer ses activités export.

Chaque prêt a été conclu avec une banque différente pour le compte de la BNDES dans le cadre d'une procédure de financement de la BNDES et pour des montants différents (respectivement d'un montant de 90 millions de reals brésiliens, de 70 millions de reals brésiliens, de 55 millions de reals brésiliens et de 35 millions de reals brésiliens). Au 30 septembre 2010, chaque prêt a été entièrement utilisé.

L'échéance des trois prêts consentis à taux fixe est le 15 juin 2013. Chaque prêt comprend des clauses usuelles d'engagements et de défaut pour un financement de ce type, à l'exclusion de tout ratio financier.

■ **Crédit bancaire syndiqué et crédits bilatéraux**

Au 30 septembre 2010, le Groupe dispose de sources de financement variées non utilisées lui permettant de financer ses besoins généraux :

1/ Une ligne de crédit bancaire d'un montant autorisé de 850 millions d'euros signée en 2004 et amendée en 2005, 2006 et 2007 à l'initiative de Technip. Ce crédit est remboursable *in fine* en une seule échéance finale le 20 juin 2012. Il n'est pas garanti par des sûretés réelles sur des actifs du Groupe. Il comporte des engagements usuels pour un financement de ce type de la part de Technip et des filiales du Groupe éligibles comme emprunteurs, à l'exclusion de tout ratio financier.

L'amendement signé en juin 2005 a principalement porté sur l'allongement de la maturité du crédit en la portant à juin 2010 et sur la diminution des conditions financières. L'amendement signé en juin 2006 a allongé la maturité du crédit à juin 2011. Celui signé en juin 2007 a allongé la maturité à juin 2012.

2/ Deux lignes de crédits bancaires de 125 millions d'euros chacun également utilisable en dollars US ou en euros, ont été consenties à Technip et à échéances finales désormais fixées respectivement aux 26 mai 2012 et 27 juin 2012 à l'issue de renégociations bilatérales. Ils comportent chacun les mêmes engagements que ceux mentionnés pour le crédit bancaire précédent, y compris l'exception de tout ratio financier.

3/ Deux lignes de crédits bancaires ont été consenties à Technip de 80 millions d'euros et 90 millions d'euros respectivement, utilisables en dollars US ou en euros. L'échéance finale du crédit de 80 millions d'euros est fixée au 7 mai 2013. Le remboursement du crédit de 90 millions d'euros commence désormais le 13 mai 2012 (à la suite d'un amendement signé en juin 2010) et se termine le 13 mai 2015. Ces deux crédits comportent chacun les mêmes engagements que ceux du crédit bancaire mentionné au paragraphe 2/ ci-dessus.

4/ Différentes lignes de crédits bancaires ont été consenties à Technip d'un montant total non utilisé de 29 millions d'euros.

Les conventions de crédit de ces différents financements ne comportent pas de clause d'exigibilité anticipée en cas d'abaissement de la notation de l'emprunteur. Elles prévoient, en cas d'utilisation, des taux d'intérêts variables. Elles comportent des clauses de défaut usuelles.

■ Au 30 septembre 2010, le montant des lignes de crédits bancaires confirmées et disponibles pour le Groupe s'élève à 1 470 millions d'euros dont 1 441 millions d'euros sont disponibles au-delà du 31 décembre 2010.

Sur ce montant de 1 470 millions d'euros, 200 millions d'euros sont réservés au financement d'actifs spécifiques ou de certaines filiales.

■ Compte tenu des conditions de marché, il n'y a pas au 30 septembre 2010 d'encours de billets de trésorerie. Technip Eurocash SNC bénéficie toujours d'une autorisation de la Banque de France pour un montant maximum de 600 millions d'euros.

■ Au 30 septembre 2010, les échéances de la dette sur les années 2010 et 2011 s'élèvent à 686 millions d'euros dont 10 millions d'euros d'intérêts et commissions (1,5 millions d'euros payables sur 2010 et 8,5 millions sur 2011) et 676 millions d'euros de principal (dont 4 millions payables sur 2010 et 672 payables sur 2011).

A la date de la présente actualisation du document de référence 2009 et à l'exception des risques décrits ci-dessus, la Société considère que les autres risques décrits dans le document de référence 2009 (section 4) et dans le rapport financier semestriel (« principaux risques » page 84 de la présente actualisation) n'ont pas évolué de manière significative.

4. INFORMATIONS FINANCIERES

4.1. Rapport financier semestriel 2010

Le rapport financier semestriel 2010 de la Société publié le 22 juillet 2010 figure en annexe de la présente actualisation du document de référence 2009.

4.2. Résultats du troisième trimestre 2010

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2010

- Chiffre d'affaires de 1 512 millions d'euros, dont 699 millions d'euros dans le Subsea
- Taux de marge opérationnelle courante du Groupe de 10,3 %
- Résultat net de 103 millions d'euros
- Trésorerie nette totale de 1 357 millions d'euros
- Carnet de commandes de 8 502 millions d'euros, soutenu par une prise de commandes de 1 626 millions d'euros

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010*

- Taux de marge opérationnelle courante du Subsea d'environ 16,5 % (indication précédente : supérieure à 15 %)
- Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore proche de 6 % (indication précédente : autour de 5,3 %)
- Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros - inchangé
- Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros - inchangé

En millions d'euros (sauf BPA)	3T 09	3T 10	Var.	Hors impact de change	9M 09	9M 10	Var.	Hors impact de change
Chiffre d'affaires	1 710,5	1 512,1	(11,6)%	(17,6)%	5 011,5	4 315,0	(13,9)%	(17,9)%
EBITDA⁽¹⁾	254,1	199,2	(21,6)%	(27,7)%	686,3	569,6	(17,0)%	(22,1)%
Taux d'EBITDA	14,9%	13,2%	-168 pb		13,7%	13,2%	-49 pb	
Résultat opérationnel courant	172,5	155,7	(9,7)%	(17,6)%	522,4	455,4	(12,8)%	(18,6)%
Taux de marge opérationnelle courante	10,1%	10,3%	21 pb		10,4%	10,6%	13 pb	
Résultat opérationnel	172,7	156,1	(9,6)%		520,0	457,8	(12,0)%	
Résultat net	107,7	103,4	(4,0)%		323,0	305,4	(5,4)%	
BPA (€)	1,00	0,95	(5,3)%		3,02	2,81	(6,9)%	

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

* sur la base des taux de change moyens du troisième trimestre

Le Conseil d'Administration de Technip, réuni le 26 octobre 2010, a arrêté les comptes consolidés non audités du troisième trimestre 2010. Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, a déclaré : « Au troisième trimestre, Technip a continué à réaliser ses opérations et à mettre en œuvre sa stratégie de façon satisfaisante. Cette performance nous permet de relever nos prévisions de taux de marge opérationnelle pour 2010. Nous prévoyons désormais un taux de marge opérationnelle d'environ 16,5 % pour le Subsea et proche de 6 % pour les segments Onshore/Offshore combinés.

Au cours de ce 3^{ème} trimestre, la bonne performance opérationnelle de nos activités Onshore/Offshore et Subsea s'est traduite par un taux de marge opérationnelle courante du Groupe supérieur à nos attentes à 10,3 %. Nous avons livré le train 6 de GNL pour Qatargas 3&4 au Qatar (le train 7 a été livré en octobre), tout en maintenant notre avancement sur les autres projets clés du segment Onshore/Offshore. Sur le segment Subsea, nous avons progressé sur des projets majeurs tels que Jubilee au Ghana et Block 31 en Angola où les opérations en mer ont débuté. Malgré les craintes initiales, le tragique accident survenu dans le golfe du Mexique n'a pas eu d'impact négatif sur notre activité en 2010. A présent, notre visibilité à moyen terme s'améliore dans cette région où plusieurs projets de développement en eau profonde semblent relancés.

Nous continuons d'étendre notre carnet de commandes de façon diversifiée en termes de segments d'activité, de zones géographiques, de technologies et de clients. La prise de commandes a atteint 1,6 milliard d'euros sur le trimestre donnant un ratio de prise de commandes sur chiffre d'affaires supérieur à 1 sur le 3^{ème} trimestre 2010 ainsi que sur les 9 premiers mois de 2010. Elle comprend des projets à forte valeur ajoutée dans le Subsea, en particulier en mer du Nord et au Brésil. Dans ce pays, les différentes technologies de conduites flexibles continuent leur développement comme l'atteste le récent contrat Papa-Terra Integrated Product Bundle (IPB) remporté par Technip qui fait suite au projet pilote du champ Tupi remporté plus tôt cette année. Nous avons remporté de nombreux projets Onshore/Offshore tels que le contrat KJO au Moyen-Orient et deux contrats pour des unités d'hydrogène aux Etats-Unis.

En Malaisie, nous avons signé un accord stratégique avec MISC, filiale de PETRONAS, établissant une collaboration sur le long terme à travers une prise de participation dans sa filiale MHB. Cet investissement dans des yards de construction et la collaboration induite favorisent l'élargissement de notre portefeuille d'activités et de services, augmentent le contenu local de Technip en Malaisie et renforcent notre position dans cette région Asie-Pacifique à forte croissance, en accord avec nos objectifs stratégiques.

En termes de perspectives, la dynamique des nouveaux projets s'est accélérée en 2010 pour l'industrie parapétrolière même si plusieurs d'entre eux ont été reportés à 2011. Des incertitudes subsistent sur le planning d'attribution de ces projets et la concurrence reste forte sur l'ensemble de nos marchés. Toutefois, la stabilité relative des cours du pétrole et l'importance pour nos clients de poursuivre leurs investissements stratégiques constituent deux moteurs de développement.

Notre carnet de commandes de 8,5 milliards d'euros nous confère une bonne visibilité pour 2011 (même s'il reste des appels d'offres importants à gagner en 2010) et nous permet de tabler sur une croissance de notre activité. A ce stade préliminaire, en ce qui concerne les marges 2011, nous anticipons un taux de marge opérationnelle d'environ 15 % pour le Subsea et stable pour les segments d'activité Onshore/Offshore combinés.

Pour le restant de l'année 2010, nous continuerons de nous focaliser sur nos campagnes opérationnelles à venir et sur le profil de notre carnet de commandes à travers des prises de commandes équilibrées et rentables ».

I. FAITS MARQUANTS DU TROISIEME TRIMESTRE 2010

1. Principales informations opérationnelles

Sur le segment **Subsea**, les évènements marquants sont les suivants :

- La phase de pose des 216 kilomètres de conduites pour le projet d'export de gaz du champ Tupi au Brésil a été réalisée avec succès,
- Les opérations en mer avec le Deep Blue sur le champ pétrolier Caesar/Tonga, dans le golfe du Mexique se sont déroulées avec succès,
- Les opérations en mer sur le champ Broom en mer du Nord et sur le champ Angostura au large de Trinité et Tobago ont été menées avec succès,
- Sur le champ Jubilee au Ghana, les opérations en mer ont progressé,
- Sur Block 31 au large de l'Angola, les opérations en mer ont commencé avec le Deep Blue, tandis que les préparatifs pour l'installation en mer se sont poursuivis sur le projet Pazflor,
- En mer du Nord, la première phase des opérations en mer pour le champ Oselvar a été menée à bien. Sur les projets Auk North et Burghley pour Talisman, les opérations en mer se sont poursuivies et elles ont commencé avec le Skandi Arctic pour le projet Ekofisk,
- En Egypte, les opérations en mer ont commencé sur la Phase VII du projet de développement West Delta Deep Marine (WDDM),
- Le taux d'utilisation des navires s'est établi à 81 % contre 85 % un an plus tôt,
- Les usines de production de conduites flexibles ont maintenu un niveau d'activité satisfaisant. La phase de commissioning de l'usine de flexibles en Malaisie continue,
- Le Skandi Vitoria, navire battant pavillon brésilien, a achevé ses essais en mer en septembre et a ensuite été livré à Petrobras.

Dans les segments d'activité **Onshore & Offshore**, les évènements marquants sont les suivants :

- Sur le projet Qatargas 3&4 au Qatar, le train 6 a été remis au client, le train 7 ayant été remis post-clôture,
- Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu pour la raffinerie de Jubail en Arabie Saoudite, sur le projet Asab 3 aux Emirats Arabes Unis, et sur le projet PMP au Qatar,
- Après l'achèvement du pré-commissioning, le commissioning a bien avancé sur la raffinerie de Gdańsk pour Grupa Lotos en Pologne,
- L'unité de biodiesel a été achevée pour Neste Oil à Singapour et la construction a bien progressé à Rotterdam,
- Le commissioning des modules du projet OAG est achevé sur l'Ile de Dàs aux Emirats Arabes Unis,
- Les principaux équipements ont été livrés pour l'unité de GNL de Yinchuan pour Ningxia en Chine et les travaux de construction progressent conformément au calendrier,
- Les opérations terrestres et en mer sur le projet gazier Block 1 au Turkmenistan ont bien avancé,
- Les activités FEED ont avancé sur le projet de plate-forme offshore de traitement de gaz du projet Wheatstone au large de l'Australie, sur le projet d'unité flottante de GNL destinée au projet Prelude pour Shell au large de l'Australie et sur le projet d'unité flottante de GNL pour Petrobras au Brésil,
- Les activités de construction ont avancé sur la plate-forme P-56 au Brésil en préparation de l'opération de floatover.

2. Prise de commandes et carnet de commandes

Durant le troisième trimestre 2010, la **prise de commandes** de Technip a atteint 1 626 millions d'euros à comparer à 3 216 millions d'euros au troisième trimestre 2009. La répartition par segment d'activité pour le troisième trimestre était la suivante :

En millions d'euros	3T 09		3T 10	
	Subsea	478,0	14,9 %	720,2
Offshore	220,5	6,8 %	485,3	29,9 %
Onshore	2 517,6	78,3 %	420,2	25,8 %

Dans le **Subsea**, la prise de commandes de 720 millions d'euros comprend notamment plusieurs contrats au Brésil dont un contrat pour la fourniture de conduites flexibles IPB (Integrated Production Bundle), technologie innovante et propriétaire, mise en place pour la première fois au Brésil sur le champ Papa-Terra, ainsi que l'extension de contrats de logistique et de support des opérations sur champs. Nous avons également gagné plusieurs contrats en mer du Nord dont Islay pour Total qui mettra en œuvre la première application sous-marine de la technologie de Technip de conduite rigide à double enveloppe déroulable, chauffée par traçage électrique (ETH-PIP), ainsi que plusieurs contrats de petite et moyenne taille à travers l'ensemble de nos régions.

Dans le segment **Onshore/Offshore**, la prise de commandes comprend un important projet offshore dans la Zone Neutre entre l'Arabie Saoudite et le Koweït, deux contrats pour deux usines d'hydrogène aux Etats-Unis ainsi que plusieurs FEED et études d'ingénierie en Asie-Pacifique et aux Amériques.

En annexe II (d) figurent les principaux contrats annoncés au cours du troisième trimestre 2010 ainsi que l'indication de leur valeur lorsque celle-ci a été publiée.

A la fin du troisième trimestre 2010, le **carnet de commandes** de Technip a atteint 8 502 millions d'euros à comparer à 8 018 millions d'euros à la fin du quatrième trimestre 2009 et à 7 541 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009. D'après les estimations du Groupe, environ 19 % du carnet de commandes devrait s'écouler au cours des trois derniers mois de 2010.

La répartition du carnet de commandes du Groupe par segment d'activité est le suivant :

En millions d'euros	30 septembre 2009		30 septembre 2010	
	Subsea	2 841,1	37,7 %	3 140,7
Offshore	458,3	6,1 %	907,0	10,7 %
Onshore	4 241,3	56,2 %	4 454,0	52,4 %

3. Investissements

Le montant des investissements pour le troisième trimestre 2010 a atteint 126 millions d'euros à comparer à 62 millions d'euros au troisième trimestre 2009. En prenant en compte l'augmentation des investissements cette année, en particulier pour le développement de moyens logistiques au Brésil et pour l'achat du Skandi Niteroi, le montant total des investissements pour l'année 2010 devrait s'établir autour de 500 millions d'euros.

4. Éléments divers

En juillet, Technip a levé 200 millions d'euros par le biais d'un placement privé signé en novembre 2009. Cette opération amorce le processus de refinancement de l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros du Groupe parvenant à échéance en mai 2011. Technip compte procéder au refinancement et à l'extension du profil de maturité de sa dette financière dès que les conditions de marché seront favorables.

Après la clôture du troisième trimestre, Technip a conclu avec MISC Berhad et Malaysia Marine and Heavy Engineering Holdings Berhad (MHB), toutes deux sociétés du groupe pétrolier national malaisien Petroliam Nasional Berhad (PETRONAS), une série d'accords établissant leur collaboration à long terme. Afin de renforcer ce lien entre les deux groupes, Technip a acquis pour 114 millions d'euros une participation de 8 % dans le capital de MHB dans le cadre de l'introduction en Bourse de cette dernière sur le Marché Principal de Bursa Malaysia (Bourse de Kuala Lumpur).

Cet investissement et cette collaboration étendent le contenu local de Technip en Malaisie et renforcent sa position sur le marché Asie-Pacifique à forte croissance, en ligne avec les objectifs stratégiques du Groupe.

II. RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2010

1. Chiffre d'affaires

En millions d'euros	3T 09	3T 10	Var.
Subsea	745,7	698,6	(6,3)%
Offshore	135,6	196,9	45,2 %
Onshore	829,2	616,6	(25,6)%
Corporate	-	-	ns
Total	1 710,5	1 512,1	(11,6)%

- Pour le segment **Subsea**, les contributions les plus importantes au chiffre d'affaires proviennent des contrats Jubilee au Ghana, Caesar Tonga dans le golfe du Mexique, Pazflor et Block 31 en Angola, du pipeline d'export pour le champ Tupi au Brésil et d'autres contrats divers en mer du Nord et au Brésil.
- Pour le segment **Offshore**, le chiffre d'affaires intègre la plate-forme P-56 au Brésil, le FEED Wheatstone pour une plate-forme de traitement de gaz en Australie, les contrats pour les GNL flottants de Shell et Petrobras ainsi que différents projets en cours en Asie.
- Pour le segment **Onshore**, les principales contributions au chiffre d'affaires proviennent de la raffinerie de Jubail en Arabie Saoudite, de la raffinerie de Gdańsk pour Grupa Lotos en Pologne, des projets de Qatargas 3&4 au Qatar ainsi que de l'unité de biodiesel pour Neste Oil à Singapour et du complexe de GNL Ningxia en Chine.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 102 millions d'euros sur le **chiffre d'affaires** du Groupe au troisième trimestre 2010 par rapport au même trimestre l'année dernière.

2. Résultat opérationnel courant

En millions d'euros	3T 09	3T 10	Var.
Subsea	136,0	116,6	(14,3)%
Offshore	18,4	9,4	(48,9)%
Onshore	30,5	40,4	32,5 %
Corporate	(12,4)	(10,7)	(13,7)%
Total	172,5	155,7	(9,7)%

Pour le segment Subsea, le taux de marge opérationnelle courante avant amortissements (taux d'EBITDA) et le taux de marge opérationnelle courante ont atteint respectivement 22,0 % et 16,7 % au troisième trimestre, à comparer à 28,3 % et 18,2 % l'année dernière à la même période.

Le bon déroulement de plusieurs projets a porté la marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore à 6,1 % à comparer à 5,1 % un an plus tôt.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 14 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du Groupe au troisième trimestre 2010 par rapport au troisième trimestre 2009.

Le résultat financier sur contrat comptabilisé en chiffre d'affaires a atteint 3 millions d'euros au troisième trimestre 2010 à comparer à 12 millions d'euros au troisième trimestre 2009.

3. Résultat net

En millions d'euros	3T 09	3T 10	Var.
Autres produits et charges opérationnels	0,2	0,4	ns
Résultat opérationnel	172,7	156,1	(9,6)%
Résultat financier	(14,8)	(8,9)	(39,9)%
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,1	-	ns
Impôts sur les bénéfices	(48,5)	(43,3)	(10,7)%
Intérêts minoritaires	(2,8)	(0,5)	ns
Résultat net	107,7	103,4	(4.0)%

Le **résultat financier** pour le troisième trimestre 2010 était une charge à hauteur de 7 millions d'euros comprenant les impacts négatifs de change et des variations de juste valeur des instruments financiers de couverture, à comparer à un impact négatif de 10 millions d'euros en 2009 sur le même trimestre.

Le **taux effectif d'impôt** sur le trimestre est ressorti à 29,4 % à comparer à 30,5 % un an plus tôt.

Le nombre moyen d'actions de la période sur une base diluée est calculé en application des normes IFRS : pour le troisième trimestre 2010, il s'établissait à 108 874 580 à comparer à 107 428 009 actions au troisième trimestre 2009. Cette variation s'explique principalement par le nombre moyen pondéré d'actions de performance et de stock options attribuées par le Conseil d'Administration aux salariés du Groupe Technip.

4. Trésorerie et bilan

En millions d'euros

Trésorerie nette au 30 juin 2010	1 497,9
Flux net de trésorerie généré par l'activité	20,6
<i>dont :</i>	
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	146,9
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	(126,3)
Investissements	(126,4)
Dividendes versés	-
Autres variations incluant l'effet de change	(35,0)
Trésorerie nette au 30 septembre 2010	1 357,1

Au 30 septembre 2010, la situation de trésorerie nette du Groupe s'établissait à 1 357 millions d'euros à comparer à 1 784 millions d'euros au 31 décembre 2009 et à 1 676 millions d'euros au 30 septembre 2009.

Au troisième trimestre 2010, la marge brute d'autofinancement est ressortie à 147 millions d'euros à comparer à 156 millions d'euros pour le troisième trimestre 2009. La variation du besoin en fonds de roulement a eu un impact négatif de 126 millions d'euros.

Au 30 septembre 2010, les fonds propres consolidés se montaient à 2 883 millions d'euros à comparer à 2 717 millions d'euros au 31 décembre 2009.

III. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010*

Les perspectives pour l'exercice 2010 ont été révisées à la hausse* :

- **Taux de marge opérationnelle courante du Subsea d'environ 16,5 % (indication précédente : supérieure à 15 %)**
- **Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore proche de 6 % (indication précédente : autour de 5,3 %)**
- **Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros - inchangé**
- **Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros - inchangé**

* sur la base des taux de change moyens du troisième trimestre

**ANNEXE I (a) au communiqué de presse
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Normes IFRS, Non audité**

En millions d'euros

(sauf bénéfice par action et nombre moyen d'actions sur une base diluée)

	Troisième trimestre			9 mois		
	2009	2010	% Δ	2009	2010	% Δ
Chiffre d'affaires	1 710,5	1 512,1	(11,6)%	5 011,5	4 315,0	(13,9)%
Marge brute	295,0	300,7	1,9 %	857,3	842,8	(1,7)%
Frais de recherche et développement	(12,8)	(11,0)	(14,1)%	(38,4)	(37,2)	(3,1)%
Frais commerciaux, administratifs et autres	(109,7)	(134,0)	22,2 %	(296,5)	(350,2)	18,1 %
Résultat opérationnel courant	172,5	155,7	(9,7)%	522,4	455,4	(12,8)%
Autres produits et charges opérationnels	0,2	0,4	ns	(2,4)	2,4	ns
Résultat opérationnel	172,7	156,1	(9,6)%	520,0	457,8	(12,0)%
Résultat financier	(14,8)	(8,9)	(39,9)%	(49,6)	(20,2)	(59,3)%
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,1	-	ns	2,5	-	ns
Résultat avant impôts	159,0	147,2	(7,4)%	472,9	437,6	(7,5)%
Impôts sur les bénéfices	(48,5)	(43,3)	(10,7)%	(143,0)	(133,3)	(6,8)%
Impôts sur les plus-values de cession	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	(2,8)	(0,5)	ns	(6,9)	1,1	ns
Résultat net	107,7	103,4	(4,0)%	323,0	305,4	(5,4)%
Nombre moyen d'actions sur une base diluée	107 428 009	108 874 580		106 902 477	108 597 631	
Bénéfice par action sur une base diluée ⁽¹⁾	1,00	0,95	(5,3)%	3,02	2,81	(6,9)%

¹⁾ En conformité avec les normes IFRS, le bénéfice par action calculé sur une base diluée s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen d'actions en circulation, augmenté du nombre moyen pondéré d'options de souscription non encore exercées et des actions de performance attribuées calculé selon la méthode dite « du rachat d'actions » (IFRS 2) moins les actions auto-détenues. Dans le cadre de cette méthode, les options de souscription d'actions anti-dilutives ne sont pas prises en compte dans le calcul du BPA; ne sont retenues que les options qui sont dilutives c'est-à-dire celles dont le prix d'exercice augmenté de la charge IFRS 2 future et non encore comptabilisée est inférieur au cours moyen de l'action sur la période de référence du calcul du résultat net par action.

**ANNEXE I (b) au communiqué de presse
BILAN CONSOLIDE Normes IFRS**

En millions d'euros	31 déc. 2009 (audité)	30 sept. 2010 (non audité)
Actifs immobilisés	3 646,0	3 949,7
Impôts différés actifs	263,8	363,4
ACTIF NON-COURANT	3 909,8	4 313,1
Contrats de construction	158,0	277,1
Stocks, créances clients et autres créances	1 845,9	2 027,7
Trésorerie et équivalents	2 656,3	2 636,1
ACTIF COURANT	4 660,2	4 940,9
TOTAL ACTIF	8 570,0	9 254,0
Capitaux propres (part du Groupe)	2 686,7	2 859,0
Intérêts minoritaires	30,4	23,7
CAPITAUX PROPRES	2 717,1	2 882,7
Dettes financières non-courant	844,5	604,5
Provisions non-courant	100,4	116,5
Impôts différés passif et autres passifs non-courants	124,9	131,2
PASSIF NON-COURANT	1 069,8	852,2
Dettes financières courant	28,2	674,5
Provisions courant	484,1	266,0
Contrats de construction	975,6	749,9
Dettes fournisseurs et autres dettes	3 295,2	3 828,7
PASSIF COURANT	4 783,1	5 519,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	8 570,0	9 254,0

Variation des capitaux propres (part du Groupe), non audité	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	2 686,7
Résultat net au 30 septembre 2010	305,4
Augmentations de capital	10,6
Impacts des normes IAS 32 et 39	(116,3)
Dividendes versés	(143,6)
Auto contrôle	3,0
Ecart de conversion et divers	113,2
Capitaux propres au 30 septembre 2010	2 859,0

ANNEXE I (c) au communiqué de presse
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
Normes IFRS, Non audité

En millions d'euros	9 mois	
	2009	2010
Résultat net	323,0	305,4
Amortissements des immobilisations	163,9	102,8
Charges liées aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions gratuites	24,6	14,2
Provisions non-courant (dont engagements sociaux)	2,7	3,5
Déficits fiscaux utilisés non reconnus précédemment		
Impôts différés	(57,6)	(51,1)
Moins-value (plus-value) de cession	(0,8)	1,6
Intérêts minoritaires et autres	7,1	(1,1)
Marge brute d'autofinancement	462,9	375,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(4,2)	(492,8)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'exploitation	458,7	(117,5)
Investissements	(294,8)	(277,2)
Cessions d'immobilisations corporelles et divers	1,9	23,7
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	(7,9)	(29,3)
Incidence des variations de périmètre	-	2,4
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'investissement	(300,8)	(280,4)
Augmentation (diminution) de l'endettement	69,3	347,4
Augmentations de capital	0,3	10,6
Dividendes versés	(127,5)	(143,6)
Auto contrôle	-	(4,7)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités de financement	(57,9)	209,7
Effets de change	29,9	169,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	129,9	(19,2)
Découverts bancaires en début de période	(4,2)	(1,2)
Trésorerie et équivalents en début de période	2 404,7	2 656,3
Découverts bancaires en fin de période	(0,3)	(0,2)
Trésorerie et équivalents en fin de période	2 530,7	2 636,1
	129,9	(19,2)

**ANNEXE I (d) au communiqué de presse
TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER, TAUX DE CHANGE**

Normes IFRS

En millions d'euros	Trésorerie & endettement	
	31 déc. 2009 (audité)	30 sept. 2010 (non audité)
Equivalents de trésorerie	2 140,6	1 992,2
Trésorerie	515,7	643,9
Trésorerie totale (A)	2 656,3	2 636,1
Dettes courant	28,2	674,5
Dettes non-courant	844,5	604,5
Dette totale (B)	872,7	1 279,0
Trésorerie nette (A - B)	1 783,6	1 357,1

Taux de change de l'euro en devises

	Compte de résultat				Bilan	
	3T 09	3T 10	9M 09	9M 10	31 déc. 2009	30 sept. 2010
USD	1,43	1,29	1,36	1,32	1,44	1,36
GBP	0,87	0,83	0,89	0,86	0,89	0,86

ANNEXE II (a) au communiqué de presse
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR REGION
Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros	Troisième trimestre			9 mois		
	2009	2010	% 變	2009	2010	% 變
Europe, Russie, Asie C.	490,2	468,7	(4,4)%	1 357,6	1 164,8	(14,2)%
Afrique	251,0	258,9	3,1 %	709,7	769,2	8,4 %
Moyen Orient	401,2	274,9	(31,5)%	1 139,7	861,3	(24,4)%
Asie Pacifique	166,0	177,3	6,8 %	573,7	528,1	(7,9)%
Amériques	402,1	332,3	(17,4)%	1 230,8	991,6	(19,4)%
TOTAL	1 710,5	1 512,1	(11,6)%	5 011,5	4 315,0	(13,9)%

ANNEXE II (b) au communiqué de presse
INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES SEGMENTS D'ACTIVITE
Normes IFRS, Non audité

En millions d'euros	3T 09	3T 10	% Δ	9M 09	9M 10	% Δ
SUBSEA						
Chiffre d'affaires	745,7	698,6	(6,3)%	2 209,7	2 018,0	(8,7)%
Marge brute	184,9	182,0	(1,6)%	545,3	505,3	(7,3)%
Résultat opérationnel courant	136,0	116,6	(14,3)%	413,5	340,9	(17,6)%
Amortissements et dépréciations	(75,1)	(36,9)	(50,9)%	(144,7)	(95,4)	(34,1)%
EBITDA ⁽¹⁾	211,1	153,5	(27,3)%	558,2	436,3	(21,8)%
OFFSHORE						
Chiffre d'affaires	135,6	196,9	45,2 %	430,3	524,4	21,9 %
Marge brute	30,9	28,8	(6,8)%	75,6	79,4	5,0 %
Résultat opérationnel courant	18,4	9,4	(48,9)%	33,8	29,4	(13,0)%
Amortissements et dépréciations	(2,1)	(3,0)	42,9 %	(7,0)	(7,9)	12,9 %
ONSHORE						
Chiffre d'affaires	829,2	616,6	(25,6)%	2 371,5	1 772,6	(25,3)%
Marge brute	79,4	89,8	13,1 %	236,6	258,3	9,2 %
Résultat opérationnel courant	30,5	40,4	32,5 %	105,2	115,5	9,8 %
Amortissements et dépréciations	(4,2)	(4,3)	2,4 %	(11,3)	(10,8)	(4,4)%
CORPORATE						
Résultat opérationnel courant	(12,4)	(10,7)	(13,7)%	(30,1)	(30,4)	1,0 %
Amortissements et dépréciations	(0,2)	0,7	ns	(0,9)	(0,1)	ns

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

**ANNEXE II (c) au communiqué de presse
PRISES DE COMMANDES & CARNET DE COMMANDES**

Non audité

Prises de commandes par segment d'activité			
Troisième trimestre			
En millions d'euros	2009	2010	% 變
Subsea	478,0	720,2	50,7 %
Offshore	220,5	485,3	120,1 %
Onshore	2 517,6	420,2	(83,3)%
TOTAL	3 216,1	1 625,7	(49,5)%

Carnet de commandes par segment d'activité			
En millions d'euros	Au 30 sept. 2009	Au 31 déc. 2009	Au 30 sept. 2010
Subsea	2 841,1	3 053,0	3 140,7
Offshore	458,3	467,9	907,0
Onshore	4 241,3	4 497,4	4 454,0
TOTAL	7 540,7	8 018,3	8 501,7

Carnet de commandes par région			
En millions d'euros	Au 30 sept. 2009	Au 31 déc. 2009	Au 30 sept. 2010
Europe, Russie, Asie C.	897,1	1 440,2	1 830,8
Afrique	1 426,7	1 505,6	1 162,5
Moyen-Orient	3 137,8	3 062,7	3 209,0
Asie Pacifique	611,5	643,3	638,1
Amériques	1 467,6	1 366,5	1 661,3
TOTAL	7 540,7	8 018,3	8 501,7

Ecoulement estimé du carnet de commandes au 30 septembre 2010				
En millions d'euros	SUBSEA	OFFSHORE	ONSHORE	GROUPE
Pour 2010 (3 mois)	664,6	220,0	742,7	1 627,3
Pour 2011	1 798,0	394,3	2 396,3	4 588,6
Pour 2012 et au-delà	678,1	292,7	1 315,0	2 285,8
TOTAL	3 140,7	907,0	4 454,0	8 501,7

ANNEXE II (d) au communiqué de presse
PRISE DE COMMANDES
Non audité

Au **troisième trimestre 2010**, la prise de commandes de Technip a atteint 1 626 millions d'euros contre 3 216 millions d'euros au troisième trimestre 2009. Les principaux contrats annoncés au cours du troisième trimestre 2010 sont les suivants :

- Le segment Subsea a remporté auprès de Statoil ASA un contrat d'une valeur d'environ 23 millions d'euros comprenant l'assemblage et l'installation d'une flowline rigide en acier de 9 kilomètres de long pour le développement du champ Snorre en mer du Nord norvégienne,
- Duco Ltd., filiale à 100 % de Technip, a remporté auprès de Shell Upstream Europe un contrat cadre d'une durée de sept ans pour la fourniture d'ombilicaux,
- Le segment Subsea a signé avec Total E&P UK Limited un contrat portant sur un projet clé en main pour le champ gazier Islay en mer du Nord britannique. Ce contrat mettra en œuvre la première application sous-marine de la technologie innovante de Technip de conduite rigide à double enveloppe déroulable, chauffée par traçage électrique (ETH-PIP),
- Le segment Onshore a obtenu deux contrats à prix forfaitaire auprès de Valero Refining Company et Diamond Shamrock Refining Company (deux entités du groupe Valero) pour deux unités d'hydrogène situées respectivement dans les raffineries de Memphis (Tennessee) et McKee (Texas). Ces deux unités de 850 000 m³ par jour produiront de l'hydrogène de grande pureté et de la vapeur.

Depuis le 1er octobre 2010, Technip a également annoncé la signature des contrats suivants, qui **figurent** dans le carnet de commandes au 30 septembre 2010 :

- Le segment Offshore s'est vu attribuer un contrat à prix forfaitaire, d'une valeur de près de 400 millions de dollars, pour l'ingénierie, la fourniture des équipements, la fabrication, l'installation, la mise en service et le démarrage de projets par Khafji Joint Operations. Le champ Khafji se situe dans la Zone Neutre entre l'Arabie Saoudite et le Koweït,
- Le segment Offshore a remporté un contrat auprès d'ExxonMobil, au nom de Marine Well Containment Company (MWCC), afin de concevoir un système de réponse d'urgence utilisable pour contenir une fuite de pétrole qui surviendrait dans le golfe du Mexique lors d'un accident sur un puits sous-marin en eaux profondes,
- Le segment Subsea a signé avec Petrobras un contrat pour la fourniture de lignes de production intégrées (IPB) pour le champ Papa-Terra dans le Bassin de Campos au large du Brésil. Ce contrat représente la première application de la technologie IPB au Brésil,
- Le segment Subsea a signé avec GNPC un contrat à prix forfaitaire pour la phase 1 d'un projet de transport et de traitement de gaz naturel situé à 60 kilomètres au large du Ghana. Ce contrat comprend l'ingénierie, l'assemblage et l'installation d'une flowline rigide en acier de 14 kilomètres de long ainsi que l'ingénierie, la fabrication et l'installation de la structure de terminaison du pipeline. La flowline constituera la section en eaux profondes d'une conduite de transport de gaz naturel du champ Jubilee jusqu'à la future unité de production à terre.

°
° °

5. EVENEMENTS RECENTS

Les informations présentées ci-après sont extraites des communiqués de presse de Technip postérieurs au 28 octobre 2010, les informations significatives antérieures étant reprises dans les communiqués des résultats trimestriels (cf. sections 4.1 et 4.2 ci-dessus). Les communiqués de presse sont disponibles et consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Société (www.technip.com). Le lecteur est invité à lire la synthèse suivante au regard des tableaux de chiffres figurant dans ces communiqués de presse, le cas échéant.

Communiqué du 3 novembre 2010 : Technip, leader d'un consortium avec Hawk International, a remporté auprès de Total E&P Yemen un contrat clé en main à prix forfaitaire pour la centrale électrique du projet Kharir. Le champ Kharir est situé dans le Bloc 10 d'East Shabwa au Yémen.

Le projet comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements, l'approvisionnement, la construction, la pré-mise en service et la mise en service ainsi que l'assistance au démarrage et les tests de performance d'une centrale électrique de 40 MW (dont la capacité pourra être étendue à 100 MW).

Cette centrale utilisera le gaz associé à la production de pétrole du champ Kharir pour produire l'électricité nécessaire aux installations industrielles et aux opérations à l'intérieur du champ. Elle inclura notamment deux turbines à double carburant, un compresseur à gaz, des sous-stations en conteneurs, des transformateurs, les utilités et les systèmes pour le contrôle/sécurité.

Le centre opérationnel de Technip à Abu Dhabi sera responsable du management de l'ensemble du projet, de l'ingénierie, de la fourniture des équipements et de la mise en service. Hawk International sera en charge du management sur site, de la construction et des activités de pré-mise en service.

Le projet a démarré le 10 octobre 2010, et devrait durer 23 mois.

Communiqué du 5 novembre 2010 : Sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a nommé Pascal Colombani en tant que premier titulaire de la fonction de *Senior Independent Director*, pour une durée d'un an renouvelable.

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, le *Senior Independent Director* a été choisi parmi les administrateurs indépendants de Technip. Par ailleurs, Pascal Colombani conserve ses fonctions de Président du Comité Stratégique.

Dans le cadre de cette fonction, il assiste notamment le Président dans l'organisation et le fonctionnement du Conseil et de ses Comités.

Eléments biographiques :

Pascal Colombani, administrateur de Technip depuis avril 2007, est Président du Conseil d'Administration de Valeo et Senior Adviser pour l'innovation, la haute technologie et l'énergie dans le cabinet de conseil en stratégie A.T. Kearney ; membre de l'Académie des Technologies, il est également administrateur d'Alstom, de British Energy Group p.l.c. (filiale d'EDF), de Rhodia et d'Energy Solutions Inc. En janvier 2000, il était nommé Administrateur Général du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 2002. À l'origine de la restructuration des participations industrielles du CEA et de la création d'Areva en 2000, il en présidait le Conseil de Surveillance et ce, jusqu'en mai 2003. Entre 1997 et 1999, il était Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche.

Pascal Colombani a passé près de 20 ans (1978-1997) chez Schlumberger dans diverses fonctions de responsabilité, en Europe et aux États-Unis, avant de présider à Tokyo la filiale japonaise du groupe. Il avait commencé sa carrière au CNRS.

6. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Néant.

7. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES

7.1. Prévisions pour l'exercice 2010

En ce qui concerne les perspectives, Technip considère que les principales évolutions affectant son industrie demeurent inchangées depuis quelques mois.

Le nombre d'appels d'offres reste important en 2010, la hausse des cours du pétrole conjuguée à la baisse du coût des projets ayant encouragé les clients de Technip à évaluer leur portefeuille de projets. Cependant, Technip a pu observer des retards dans les décisions finales d'investissement, par un faible taux de conversion des appels d'offres et par conséquent une pression continue sur les prix au sein de son industrie.

Toutefois, les projets ne peuvent pas être reportés indéfiniment. Pour 2010 et au-delà, malgré les incertitudes persistantes sur l'évolution de la demande d'hydrocarbures, Technip estime que des insuffisances apparaîtront tôt ou tard sur les réserves et sur la production, notamment pour le pétrole. En supposant une relative stabilité des cours du pétrole et une meilleure visibilité sur le coût global des projets, Technip considère que l'on pourrait assister à une accélération des décisions finales d'investissement sur 2011.

En amont, Technip considère que la baisse de la production des champs pétroliers les plus matures devra être compensée par de nouvelles ressources. Or, celles-ci sont situées dans des zones de plus en plus difficiles d'accès qui nécessitent un degré plus élevé d'innovation technologique, comportent des risques plus importants, et parfois un allongement des durées d'exécution des projets. En aval, Technip assiste à une accélération du transfert des capacités de raffinage et pétrochimiques des pays développés vers des zones où se construisent des unités plus modernes et efficaces, plus proches des ressources (Moyen-Orient, Amérique latine) et des clients finaux (Asie).

Technip opère une distinction entre les marchés où l'évolution des projets dépendra des variations à plus court terme des prix des hydrocarbures ou d'autres facteurs, et ceux qui présentent un potentiel de croissance stratégique.

Le marché de la Mer du Nord a enregistré un rebond dès le milieu du premier semestre 2010. L'Afrique du Nord présente un bon niveau d'activité, tandis que le volume d'appels d'offres reste soutenu en Angola et l'activité redémarre dans le Golfe de Guinée. Sur le segment Onshore, Technip considère que l'Amérique du Nord pourrait voir un certain regain d'intérêt pour les projets dans les sables bitumineux au Canada, tandis qu'aux États-Unis, le marché aval reste pénalisé par des problèmes de surcapacité, notamment dans le raffinage, même si quelques projets ont été attribués récemment.

Malgré les craintes initiales, l'incident Macondo dans le Golfe du Mexique n'a eu aucun impact négatif sur notre activité en 2010. A présent, la visibilité à moyen terme de Technip s'améliore dans cette région où plusieurs projets de développement en eau profonde semblent relancés. Le Brésil reste caractérisé par une activité soutenue ; un nombre considérable d'actifs opérationnels sont nécessaires, en particulier pour le développement des réservoirs pré-salifères. La logistique et la construction locale demeurent des éléments déterminants sur ce marché. Au Moyen-Orient, Technip considère également que le marché restera dynamique en Arabie Saoudite et, dans une moindre mesure, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis. Ces pays ont entrepris de construire d'importantes infrastructures en aval pour accroître la valeur ajoutée de leur production gazière et pétrolière. Technip estime que l'Irak ne sera pas un marché significatif à court terme mais ce pays présentera un fort potentiel de croissance dans les développements conventionnels dès que les conditions de

sécurité se seront améliorées. En Asie Pacifique, les projets gaziers de toutes tailles seront prédominants, notamment en Australie avec de nouveaux projets de GNL. Le marché asiatique présente également des opportunités liées aux projets de développement d'infrastructures de raffinage et de pétrochimie.

Technip s'estime bien placé pour tirer parti de ces évolutions géographiques et industrielles. Le Groupe peut se différencier grâce à des investissements stratégiques, à une responsabilisation plus importante des régions, et à sa technologie : ces trois atouts lui donnent les moyens de générer une croissance rentable sur l'ensemble de ses segments d'activité.

Tout d'abord, Technip poursuit la mise en œuvre des plans visant à étendre sa flotte mondiale, à augmenter sa capacité de production (Asie, Angola) et à renforcer sa logistique (Brésil). En outre, Technip a signé un accord avec MISC, filiale de Petronas, visant à établir une stratégie de collaboration à long terme au travers de la prise de participation dans sa filiale MHB.

Ensuite, Technip s'appuiera sur ses organisations régionales pour consolider sa présence locale, réduire ses coûts et remporter des projets mondiaux de grande complexité, nécessitant une coordination internationale très étroite – un atout clé aussi bien pour les opérateurs internationaux que pour les sociétés nationales qui opèrent à l'étranger.

En troisième lieu, Technip mettra l'accent sur la différenciation technologique, notamment dans l'offshore très profond, les unités flottantes de production de GNL et le raffinage de pétrole lourd.

Technip dispose d'un carnet de commandes récemment acquis, de 8,5 milliards d'euros, réparti de manière équilibrée par branches d'activité et par zones géographiques, ainsi que d'un bilan solide.

Pour 2010, Technip s'est fixé pour objectif un chiffre d'affaires compris entre 5,9 et 6,1 milliards d'euros, aux taux de change actuels, avec un chiffre d'affaires Subsea de 2,6-2,7 milliards d'euros. Le taux de marge opérationnelle devrait s'établir à environ 16,5 % pour le Subsea, et la marge opérationnelle combinée Onshore/Offshore devrait atteindre un niveau proche de 6 %.

7.2. Principales hypothèses sous-tendant les prévisions

Ces prévisions résultent du processus budgétaire annuel du Groupe qui prévoit que le budget annuel fait l'objet d'une révision quasi mensuelle. Elles reposent sur les principales estimations et hypothèses internes au Groupe suivantes :

Des méthodes comptables conformes à celles suivies par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés historiques ;

Des taux de change moyens réels à fin septembre, prenant en compte les opérations de couverture réalisées par le Groupe au 30 septembre 2010 et leur projection sur le dernier trimestre ;

L'écoulement du carnet de commandes au 30 septembre 2010, tant en termes de chiffre d'affaires que de marge, étant indiqué que l'activité du 4^{ème} trimestre repose de manière prépondérante sur ce carnet de commandes ;

Les estimations d'écoulement de ce carnet de commandes qui reposent quant à elles sur les dernières évaluations du déroulement des différents projets en cours au 30 septembre 2010 ;

Les prises de commandes attendues sur le dernier trimestre de l'année 2010, les effets de celles-ci ne représentant cependant qu'une faible part de l'activité de ce trimestre ;

Un niveau d'investissements dans les moyens de production, la flotte et les autres moyens logistiques en ligne avec le montant total d'investissements prévus pour l'année 2010 autour de 500 millions d'euros visé dans la section 4.2 du présent document ;

Enfin, le niveau d'activité des principaux centres et moyens de production du Groupe (centres d'ingénierie, usines et navires affrétés), lequel dépend directement du carnet de commandes au 30 septembre 2010 évoqué ci-dessus et de l'enchaînement attendu des projets.

Avertissement sur les prévisions

Ces prévisions sont fondées sur les données, les estimations et les hypothèses identifiées et présentées ci-dessus et considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles ne constituent pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les prévisions annoncées se produiront. Ces données, estimations et hypothèses, ainsi que l'ensemble des éléments pris en compte pour la détermination desdites prévisions pourraient ne pas se réaliser et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment au contexte économique et financier, au déroulement et à l'exécution des contrats. La réalisation des risques décrits à la section 4 du Document de référence et de la section 3 de la présente actualisation pourrait avoir un impact sur le niveau d'activité attendu sur le 4^{ème} trimestre, et sur la réalisation des prévisions du Groupe.

7.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les prévisions de bénéfices

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Thierry Pilenko
Président-Directeur Général
Technip
89, avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Monsieur le Président-Directeur Général

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Technip incluses dans la partie 7 de l'actualisation de son document de référence déposée auprès de l'AMF le 8 novembre 2010.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N°809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Technip. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions de résultat ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Technip pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lesquels un prospectus, comprenant cette actualisation de document de référence, visé par l'AMF, serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 novembre 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

ERNST & YOUNG et Autres

Nour-Eddine Zanouda

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1. Siège social

Le Conseil d'Administration de la Société, dans sa séance du 16 février 2010, a décidé le transfert du siège social de la Société du 6-8 allée de l'Arche – Faubourg de l'Arche – ZAC Danton, 92400 Courbevoie (France) au 89 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris (France). Cette décision a été ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 29 avril 2010, dans sa dixième résolution.

8.2. Conseil d'Administration

Technip a annoncé par communiqué de presse en date du 23 avril 2010 le décès de Germaine Gibara, administrateur de Technip depuis 2007, Présidente du Comité Stratégique et membre du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ainsi que l'a annoncé Technip par communiqué de presse en date du 22 juillet 2010, Marie-Ange Debon, dont la candidature avait été proposée par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), a été cooptée le 20 juillet 2010, en tant qu'Administrateur de Technip, en remplacement de Jean-Pierre Lamoure, démissionnaire. Marie-Ange Debon est Secrétaire Général du groupe Suez Environnement. Elle est également membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers. Avant de rejoindre Suez Environnement en 2008, elle a occupé plusieurs postes dans l'administration et le secteur privé. Elle a intégré en 1998 le groupe Thomson où elle a été Directeur Financier Adjoint, puis Secrétaire Général, responsable du Juridique, des Assurances, de l'Immobilier et de la Communication Externe. Marie-Ange Debon est diplômée d'HEC et de l'ENA, et titulaire d'une maîtrise de droit.

Pascal Colombani a été nommé *Senior Independent Director* par le Conseil d'Administration de Technip comme annoncé par communiqué de presse en date du 5 novembre 2010 (cf section 5 de la présente actualisation).

8.3. Délégations données au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 a voté en faveur de l'ensemble des résolutions financières proposées par le Conseil d'Administration et présentées en Annexe E en page 230 du document de référence 2009.

8.4. Jetons de présence

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Technip du 29 avril 2010 a décidé de porter le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration de 440 000 à 600 000 euros pour l'exercice 2010 et de conserver ce montant inchangé pour chacun des exercices 2011 et 2012.

8.5. Le Comité Exécutif (Comex)

A la date de la présente actualisation, le Comex est composé comme suit :

Membre	Titre	Date d'entrée au Comex
Thierry PILENKO	Président-Directeur Général	15/01/2007
Bernard DI TULLIO	<i>Chief Operating Officer (COO)</i>	03/10/2005
Philippe BARRIL	<i>Senior Vice President, Offshore</i>	01/07/2010
John HARRISON	<i>General Counsel</i>	03/12/2007
Thierry PARMENTIER	Directeur des Ressources Humaines	22/06/2009
Dominique DE SORAS	Directeur, Division Subsea	01/01/2008
Nello UCCELLETTI	<i>Senior Vice President, Onshore</i>	01/01/2008
Julian WALDRON	<i>Chief Financial Officer (CFO)</i>	28/10/2008

8.6. Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Technip du 29 avril 2010 a décidé la distribution aux actionnaires d'un dividende de 1,35 euro par action au titre de l'exercice 2009.

8.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Litige ITP

Le 21 décembre 2001, une société française, Interpipe SA (ITP) a assigné Coflexip, Coflexip Stena Offshore Ltd et Coflexip Stena Offshore International (aujourd'hui Technip France et Technip UK Ltd) devant le Tribunal de Commerce en réparation du préjudice qu'elle aurait subi du fait d'une prétendue violation de divers accords de confidentialité, relatifs en particulier à la technologie du « *pipe in pipe* ».

Cette procédure vise les échanges et relations contractuelles des sociétés concernées entre 1993 et 1998. ITP ciblait ainsi certains des projets menés par la suite par Coflexip (puis Technip) dans ce domaine d'installation de conduites sous marines.

Par jugement du 16 mai 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a fait droit, en partie, à la demande d'ITP en condamnant Technip à lui verser une somme de 48 930 000 euros. Le Tribunal n'a toutefois pas assorti sa décision de l'exécution provisoire.

Le 28 juin 2006, Technip a interjeté appel de ce jugement. ITP a alors modifié sa demande pour la compléter par un grief de parasitisme, puis de responsabilité délictuelle.

Par arrêt du 18 mars 2009, la Cour d'Appel de Paris a fait droit à l'appel de Technip en infirmant la décision du Tribunal de Commerce en ce qu'il avait retenu un manquement contractuel imputable à Technip et en déboutant ITP de toutes ses autres demandes. De plus, et par la même décision, la Cour a fait droit à la contre-attaque de Technip, en jugeant qu'ITP avait commis des actes fautifs de dénigrement à son égard et en la condamnant à des dommages et intérêts.

ITP a formé un pourvoi en cassation de cette décision.

Le 13 juillet 2010, la Cour de Cassation a cassé partiellement la décision de la Cour d'Appel de Paris du 18 mars 2009 ; la condamnation d'ITP à des dommages et intérêts pour des actes de dénigrement ayant été confirmée.

Technip considère toujours que les demandes d'ITP sont infondées et que sa probabilité d'exposition sur ce litige est faible.

ITP avait également intenté contre Technip devant les tribunaux écossais et américain des actions en contrefaçon d'un brevet portant sur la technologie du « *pipe in pipe* ». Parallèlement, le brevet sur

lequel se fondait ITP ayant été révoqué par l'Office Européen des Brevets (« OEB ») le 17 février 2004, ce qui lui faisait perdre tous ses effets sur le territoire britannique, la Cour d'Appel d'Édimbourg a alors mis fin à la procédure écossaise en contrefaçon le 19 novembre 2004. Par ailleurs, un accord transactionnel intervenu en octobre 2007 a mis fin, sans contrepartie financière, à la procédure en contrefaçon devant un tribunal américain d'Alabama.

Toutefois, si la révocation du brevet européen d'ITP faisait disparaître tout droit de cette dernière sur ce brevet, elle laissait subsister son brevet français d'origine déposé pour protéger la technologie du « *pipe in pipe* ».

Le 27 avril 2007, Technip a donc assigné ITP en nullité de son brevet français. Technip a été débouté de cette demande par jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 28 janvier 2009, d'ores et déjà frappé d'appel. Technip estime qu'il n'a pas d'exposition en terme de dommages et intérêts sur ce litige.

TSKJ

La procédure formelle d'enquêtes menée depuis 2004 par la SEC et le DOJ s'est résolue par la signature le 28 juin 2010 d'un accord final avec le United States Department of Justice ("DOJ") et la United States Securities and Exchange Commission ("SEC") pour la résolution de toutes les réclamations potentielles en relation avec la participation de Technip dans la joint venture TSKJ entre 1994 et 2004. Les accords avec le DOJ et la SEC prévoient le paiement par la société d'un total de 338 millions de dollars US (240 millions de dollars US au DOJ et 98 millions de dollars US à la SEC). L'investigation du DOJ sur Technip a été résolue au moyen d'un accord de poursuite différé selon lequel le DOJ a accepté de suspendre les poursuites contre Technip à condition que la société s'engage en retour à prendre, au cours des deux prochaines années, une série de mesures incluant notamment le maintien et le renforcement de son programme de conformité ainsi que sa coopération avec le DOJ. Technip a accepté de payer 240 millions de dollars US au DOJ en huit versements trimestriels identiques de 30 millions de dollars US. Technip doit choisir un moniteur qui sera un citoyen français, agréé par le DOJ et qui aura essentiellement pour mission de passer en revue les initiatives de Technip en matière de conformité et de faire des recommandations d'amélioration. Technip et la SEC se sont mis d'accord sur l'inscription d'un jugement définitif qui enjoint à Technip de s'abstenir de toute violation des dispositions du Foreign Corrupt Practices Act des Etats Unis en matière d'anti-corruption, de tenue des livres comptables et de contrôle interne. Ce jugement de gré à gré éteint la plainte au civil à déposer par la SEC et au titre de laquelle Technip ne conteste ni ne reconnaît de responsabilité. Par ailleurs, Technip s'engage à payer 98 millions de dollars US à la SEC à titre de restitution des bénéfices relatifs à la joint venture TSKJ.

A ce jour, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

8.8. Capital social

8.8.1. Montant du capital social

Au 1^{er} janvier 2010, date d'ouverture de l'exercice, le capital de Technip était de 83 374 261,68 euros, divisé en 109 343 294 actions entièrement libérées toutes de même catégorie.

Au 30 septembre 2010, le capital de Technip était de 83 558 447,36 euros, divisé en 109 584 849 actions entièrement libérées toutes de même catégorie.

8.8.2. Franchissements de seuil

Entre le dépôt du document de référence 2009 et la date de la présente actualisation, la Société a enregistré, en provenance de ses actionnaires, d'une part, les déclarations de franchissements de seuils légaux et statutaires suivantes et d'autre part, toutes autres déclarations :

ACTIONNAIRE	Date de Déclaration	Date de prise d'effet	Nombre d'actions détenues	Seuil de capital franchi *	Nombre de droits de vote détenus	Seuil de droits de vote franchi *
CREDIT SUISSE	22/03/2010	22/03/2010	2 578 062	2,3578% (b)		
CREDIT SUISSE	23/04/2010	23/04/2010	4 325 949	3,9563% (h)		
CREDIT SUISSE	26/04/2010	26/04/2010	4 438 280	4,059% (h)		
CREDIT SUISSE	27/04/2010	27/04/2010	3 453 583	3,1585% (b)		
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	26/04/2010	21/04/2010	3 858 642	3,53% (h)	3 858 642	3,38%
CREDIT SUISSE	29/04/2010	29/04/2010	4 862 769	4,4473% (h)		
CREDIT SUISSE	30/04/2010	30/04/2010	3 719 183	3,4014% (b)		
UBS	03/05/2010	29/04/2010	1 276 368	1,17% (h)	1 276 368	1,12%
UBS	04/05/2010	04/05/2010	872 963	0,80% (b)	872 963	0,76%
CREDIT SUISSE	05/05/2010	05/05/2010	3 587 953	3,2814% (b)		
CREDIT SUISSE	05/05/2010	05/05/2010	3 277 662	2,9976% (b)		
CREDIT SUISSE	06/05/2010	06/05/2010	3 173 521	2,9024% (b)		
CREDIT SUISSE	07/05/2010	07/05/2010	3 286 670	3,0058% (h)		
CREDIT SUISSE	11/05/2010	11/05/2010	2 920 331	2,6708% (b)		
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	11/05/2010	11/05/2010	3 143 896	2,87% (b)	3 143 896	2,75%
UBS	14/05/2010	12/05/2010	1 649 504	1,51% (h)	1 649 504	1,44%
UBS	20/05/2010	18/05/2010	468 287	0,43% (b)	468 287	0,41%
CREDIT SUISSE	20/05/2010	20/05/2010	1 659 443	1,52% (b)		
UBS	21/05/2010	19/05/2010	1 347 733	1,23% (h)	1 347 733	1,18%
UBS	24/05/2010	20/05/2010	670 410	0,61% (b)	670 410	0,59%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	21/05/2010	20/05/2010	2 371 201	2,1674% (h)	2 371 201	2,0749%
CREDIT SUISSE	01/06/2010	01/06/2010	1 029 253	0,9413% (b)		
CREDIT SUISSE	03/06/2010	03/06/2010	1 180 383	1,0795% (h)		
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	08/06/2010	03/06/2010	1 989 593	1,8186% (b)	1 989 593	1,7410%
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	09/06/2010	08/06/2010	3 288 265	3% (h)		
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	15/06/2010	14/06/2010	3 434 174	3% (h)		
CREDIT SUISSE	15/06/2010	15/06/2010	1 086 464	0,9936% (b)		
CREDIT SUISSE	16/06/2010	16/06/2010	1 107 561	1,0129% (h)		
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	17/06/2010	16/06/2010	3 388 432	2,96% (b)		
CREDIT SUISSE	17/06/2010	17/06/2010	1 077 995	0,9859% (b)		
BLACKROCK	18/06/2010	18/06/2010	7 056 685	6,45% (h)	7 056 685	6,34%
CREDIT SUISSE	18/06/2010	18/06/2010	1 104 306	1,0099% (h)		
CREDIT SUISSE	28/06/2010	28/06/2010	1 091 680	0,9984% (b)		
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	28/06/2010	25/06/2010	3 432 633	3% (h)		
CREDIT SUISSE	02/07/2010	02/07/2010	1 124 194	1,0281% (h)		
BLACKROCK	05/07/2010	18/06/2010	6 889 052	(b)		
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	12/07/2010	09/07/2010	1 047 855	0,9578% (b)	1 047 855	0,9168%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	26/07/2010	23/07/2010	1 138 863	1,0410% (h)	1 138 863	0,9964%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	28/07/2010	27/07/2010	1 091 000	0,9972% (b)	1 091 000	0,9545%
CREDIT SUISSE	04/08/2010	04/08/2010	1 074 916	0,9831% (b)		
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	13/08/2010	12/08/2010	1 099 995	1,0054% (h)	1 099 995	0,9624%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	19/08/2010	18/08/2010	1 067 272	0,9755% (b)	1 067 272	0,9337%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	20/08/2010	19/08/2010	1 303 885	1,1917% (h)	1 303 885	1,1407%
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	29/09/2010	27/09/2010	2 214 626	2,0239%		
UBS	04/10/2010	30/09/2010	1 427 635	1,30%	1 427 635	1,25%
UBS	05/10/2010	01/10/2010	932 368	0,85%	932 368	0,82%

* b = franchissement à la baisse/ h = franchissement à la hausse

Seuls les éléments renseignés dans les déclarations ou documents reçus par la Société sont indiqués dans ce tableau

8.8.3. Contrat de liquidité

Par contrat en date du 12 février 2010 et pour une durée d'un an à compter de cette date renouvelable par tacite reconduction, la société Technip a confié à l'entreprise d'investissement Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un Contrat de Liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI (ex-AFEI) approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 1^{er} octobre 2008.

Le Contrat de Liquidité aura pour objet l'animation des titres de la société Technip sur le marché réglementé Eurolist de NYSE Euronext Paris.

Pour la mise en œuvre de ce Contrat de Liquidité, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 12 000 000,00 d'euros.

Au titre de ce contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2010 :

- 125 000 titres
- 5 950 000 euros.

9. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité de la présente actualisation du document de référence 2009, copie des statuts, rapports des Commissaires aux Comptes et états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence, et tout autre document prévu par la loi peuvent être consultés, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au siège social de la Société : 89 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris (France).

Responsable de l'information financière :

Relations Analystes et Investisseurs :

CS 51650 – 89 avenue de la Grande Armée – 75773 Paris Cedex 16 – France
Télécopie : +33 (0)1 47 78 67 58

Kimberly Stewart

Téléphone : +33 (0)1 47 78 66 74
E-mail : kstewart@technip.com

10. TABLE DE CONCORDANCE

La présente table de concordance préparée sur la base de l'Annexe I du Règlement (CE) 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 indique les pages de la présente actualisation et celles du document de référence 2009 sur lesquelles figurent les informations correspondant à chacune des rubriques de cette Annexe I.

Section	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Page du document de référence 2009	Page de la présente actualisation
1.	Personnes responsables		
1.1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence	5	4
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	5	4
2.	Contrôleurs légaux des comptes		
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux	20	4-5
2.2.	Démission des contrôleurs légaux	-	-
3.	Informations financières sélectionnées		
3.1.	Informations historiques	7-9	-
3.2.	Informations intermédiaires		9-24 ; 39-113
4.	Facteurs de risques	10-25 ;173-175	6-8
5.	Informations concernant l'émetteur		
5.1.	Histoire et évolution de la société – renseignements à caractère général	26-29	-
	5.1.1. Raison sociale et nom commercial	26	-
	5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	26	-
	5.1.3. Date de constitution et durée de vie	26	-
	5.1.4. Siège social et forme juridique	26	30
	5.1.5. Événements importants	-	25
5.2.	Investissements	30	
	5.2.1. Description des principaux investissements de l'exercice		12-13 ; 27 ; 46 ; 67
	5.2.2. Description des investissements en cours		
	5.2.3. Description des investissements futurs		
6.	Aperçu des activités		
6.1.	Principales activités	31-45	-
	6.1.1. Nature des activités		
	6.1.2. Nouveaux produits ou nouveaux développements		
6.2.	Principaux marchés	37-39	-
6.3.	Événements exceptionnels	13-14	-
6.4.	Dépendance éventuelle	12	-
6.5.	Éléments fondateurs de toute déclaration concernant la position concurrentielle	41-44	-
7.	Organigramme		-
7.1.	Description sommaire du groupe	49	-
7.2.	Liste des filiales importantes	49, 194	-
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	49, 144	-

Section	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Page du document de référence 2009	Page de la présente actualisation
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	51-55	103
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	14-17	-
9.	Examen de la situation financière et du résultat		
9.1.	Situation financière	65-67	
9.2.	Résultat d'exploitation	62-65	
	9.2.1. Facteurs importants		
	9.2.2. Changements importants		
	9.2.3. Facteurs d'influence		
10.	Trésorerie et capitaux		
10.1.	Capitaux de l'émetteur	68-69, 151-158	
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	68-69, 150	
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	159-160, 18-19	
10.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	18-19	
10.5.	Sources de financement attendues	N/A	
11.	Recherche et développement, brevets et licences	70-72	
12.	Information sur les tendances	73-74	26
12.1.	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes		
12.2.	Tendances susceptibles d'influer sur les perspectives		
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	75	26-29
13.1.	Principales hypothèses sur lesquelles une prévision ou une estimation a été fondée		27-28
13.2.	Rapport des contrôleurs légaux indépendants		29
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice		26-27
13.4.	Prévision de bénéfice incluse dans un prospectus existant		26-27
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1.	Composition	77-82	31
14.2.	Conflits d'intérêts	82	-
15.	Rémunération et avantages		
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	83-88, 169, 192	30
15.2.	Retraites et autres avantages	88, 160-163	-
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1.	Mandats des membres du Conseil d'Administration	210-211	25 ; 30
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	96	-
16.3.	Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	92-94	-
16.4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	76	-
17.	Salariés		
17.1.	Nombre de salariés	97, 168, 192	-
17.2.	Participations dans le capital de l'émetteur et stock options	103-108, 153-157, 186-187	106

Section	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Page du document de référence 2009	Page de la présente actualisation
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	108-109	-
18.	Principaux actionnaires		-
18.1.	Identification des principaux actionnaires	110-111	-
18.2.	Existence de droits de vote différents	113	-
18.3.	Contrôle de l'émetteur	113	-
18.4.	Accord dont la mise en oeuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	113	-
19.	Opérations avec des apparentés	114-116	85 ; 108
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1.	Informations financières historiques	8-9, 122-125, 180-182	9-23 ; 89-110
20.2.	Informations financières pro forma	-	
20.3.	Etats financiers	117-196	89-110
20.4.	Vérifications des informations financières historiques annuelles	120-121 ; 178-179	
	20.4.1. Attestation de vérification des informations historiques annuelles		
	20.4.2. Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux		111-113
	20.4.3. Sources des informations non vérifiées par les contrôleurs légaux		
20.5.	Date des dernières informations financières		
	20.5.1. Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	122	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres		
	20.6.1. Informations trimestrielles ou semestrielles vérifiées		89-110
	20.6.2. Informations trimestrielles ou semestrielles non vérifiées		9-24 ; 41-83
20.7.	Dividendes		
	20.7.1. Montant des dividendes par action	195	31 ; 106
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	171-172, 193, 195-196	31-32 ; 84 ; 109-110
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	196	-
21.	Informations complémentaires		
21.1.	Capital social	197-202	32
	21.1.1. Montant du capital souscrit	197, 151	32
	21.1.2. Actions non représentatives du capital	197	-
	21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale d'actions détenues par l'émetteur	197-198, 151	-
	21.1.4. Montant des valeurs mobilières donnant accès au capital	199-200	-
	21.1.5. Informations sur les conditions régissant les droits d'acquisition sur titres émis mais non libérés	201	-
	21.1.6. Informations sur le capital de membres du groupe objet d'une option	201	-

Section	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Page du document de référence 2009	Page de la présente actualisation
21.2.	21.1.7. Historique du capital	201-202, 151	-
	Acte constitutif et statuts	202-204	-
	21.2.1. Objet social	202	-
	21.2.2. Résumé des statuts	202	-
	21.2.3. Description des droits et privilèges	203	-
	21.2.4. Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	203	-
	21.2.5. Description des conditions de convocation aux assemblées	204	-
	21.2.6. Dispositions des statuts relatives au contrôle de la société	204	-
	21.2.7. Disposition fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être rendue publique	204	-
22.	21.2.8. Description de conditions régissant les modifications de capital	204	-
	Contrats importants	205	6-8
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	207	
23.1.	Déclarations d'expert		
23.2.	Information provenant de tiers		
24.	Documents accessibles au public	208	34
25.	Informations sur les participations	209	13 ; 27



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
(PREMIER SEMESTRE 2010)



Société anonyme au capital de 83 420 078,78€
Siège social : 89 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.
B 589 803 261 R.C.S Paris. - APE : 741J.

- I RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2010
 - Résultats du deuxième trimestre 2010
 - Résultats du premier trimestre 2010
 - Principaux risques
 - Transactions avec les parties liées

- II ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

- III COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2010

- IV RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

I – RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2010

RÉSULTATS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2010

Perspectives confirmées pour l'exercice 2010

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

- Chiffre d'affaires de 1 485 millions d'euros, dont 688 millions d'euros dans le Subsea
- Taux de marge opérationnelle courante du Groupe de 10,8 %
- Résultat net de 106 millions d'euros
- Trésorerie nette totale de 1 498 millions d'euros
- Carnet de commandes de 8 263 millions d'euros, soutenu par une prise de commandes de 1 521 millions d'euros

PERSPECTIVES CONFIRMÉES POUR L'EXERCICE 2010*

- Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros
- Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros
- Taux de marge opérationnelle courante du Subsea supérieur à 15 %
- Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore stable

En millions d'euros (sauf BPA)	2T 09	2T 10	Var.	Hors impact de change	1S 09	1S 10	Var.	Hors impact de change
Chiffre d'affaires	1 732,0	1 484,5	(14,3) %	(18,4) %	3 301,0	2 802,9	(15,1) %	(17,5) %
EBITDA⁽¹⁾	241,5	195,9	(18,9) %	(24,7) %	432,2	370,4	(14,3) %	(18,4) %
<i>Taux d'EBITDA</i>	13,9 %	13,2 %	(75) pb		13,1 %	13,2 %	12 pb	
Résultat opérationnel courant	196,0	160,5	(18,1) %	(24,5) %	349,9	299,7	(14,3) %	(18,8) %
<i>Taux de marge opérationnelle courante</i>	11,3 %	10,8 %	(50) pb		10,6 %	10,7 %	9 pb	
Résultat opérationnel courant	188,2	162,5	(13,7) %		347,3	301,7	(13,1) %	
Résultat net	116,2	106,1	(8,7) %		215,3	202,0	(6,2) %	
BPA (€)	1,08	0,98	(9,5) %		2,01	1,87	(7,2) %	

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

* sur la base des taux de change moyens du deuxième trimestre

Le Conseil d'Administration de Technip, réuni le 20 juillet 2010, a arrêté les comptes consolidés non audités du deuxième trimestre 2010. Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, a déclaré : "A l'issue du premier semestre, Technip est en bonne voie pour atteindre ses objectifs pour 2010, après deux trimestres marqués par une bonne réalisation et la livraison de projets sur l'ensemble des segments d'activité.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons progressé sur une série de projets clés en Subsea, et malgré le ralentissement de l'activité en mer du Nord et en Asie, le taux de marge opérationnelle s'est maintenu au-dessus de nos attentes, à 16,9 %. Dans les segments Onshore/Offshore, la rentabilité sous-jacente des contrats plus récents du portefeuille d'activité conjuguée à l'achèvement de projets clés nous ont permis d'afficher un taux de marge opérationnelle courante satisfaisant de 7,1 %. La prise de commandes s'est élevée à 1 521 millions d'euros, répartie presque équitablement entre les segments Subsea et Onshore/Offshore. Dans le Subsea, les principales commandes incluent le système pilote du champ Tupi au Brésil et le contrat remporté auprès de Burullus en Egypte. Dans les segments Onshore/Offshore, nous avons remporté un important contrat EPCIC en remboursable en Asie, un projet pour l'Europe de l'Est ainsi que plusieurs autres projets.

L'amélioration que nous avons anticipée en mer du Nord s'est trouvée confirmée par une reprise des commandes sur le trimestre, notamment dans la partie norvégienne, et nous pensons que cette évolution se poursuivra au second semestre. Le Brésil reste un marché prometteur, tandis que le Moyen-Orient et l'Asie offrent des perspectives substantielles, bien que la concurrence y reste très forte, notamment en Onshore.

En ce qui concerne l'accident tragique survenu dans le golfe du Mexique, il est difficile d'en prévoir toutes les répercussions. A ce stade, nos opérations n'ont pas été affectées en 2010. Le moratoire sur les forages retardera probablement à court terme les décisions finales d'investissement et donc la prise de commandes pour les segments Subsea et Offshore, même si des activités de FEED et d'études continuent à être attribuées dans le golfe. A plus long terme nous sommes convaincus que, partout dans le monde, les opérateurs préféreront travailler avec les contracteurs qui auront maintenu un effort constant d'investissement dans la sécurité, l'excellence opérationnelle, la technologie, et dans des actifs performants. Autant d'éléments que Technip place au centre de sa stratégie.

Au second semestre de cette année, nous continuerons de nous concentrer sur les facteurs clés de notre succès : la bonne réalisation des projets notamment les opérations en mer pour les projets Subsea et une prise de commandes équilibrée et rentable. Parallèlement, Technip maintiendra sa stratégie d'investissement centrée sur le contenu local et les partenariats, la technologie et le recrutement de compétences à tous les niveaux de notre activité."

I. FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2010

1. Principales informations opérationnelles

Sur le segment **Subsea**, les principaux événements marquants sont les suivants :

- Dans le golfe du Mexique :
 - Le projet Cascade & Chinook a été réalisé avec succès,
 - Sur les autres projets, les opérations en mer se sont poursuivies conformément aux prévisions,
- Le navire de pose de conduites Apache II a achevé les essais en mer en mai, et réalisé avec succès ses premiers projets : Auk North et Burghley pour Talisman en mer du Nord,
- Le taux d'utilisation des navires s'est établi à 70 % à comparer à 83 % un an auparavant, et à 70 % au premier trimestre 2010,
- Sur le champ Jubilee au Ghana, les opérations en mer se sont poursuivies,

- La fourniture des équipements et la construction ont bien progressé dans la préparation des opérations en mer sur les projets Pazflor et Block 31 en Angola,
- Les opérations en mer se sont poursuivies au Brésil pour le projet de conduites d'export de gaz du champ Tupi,
- Les usines de production de conduites flexibles ont maintenu un niveau d'activité satisfaisant.

Sur le segment d'activité **Offshore**, les principaux événements marquants sont les suivants :

- Les activités FEED ont à nouveau bien progressé, comme attendu, sur les contrats pour l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) destinée au projet Prelude pour Shell au large de l'Australie, et pour Petrobras au Brésil,
- Les activités FEED ont avancé sur la plate-forme offshore de traitement de gaz sur le projet Wheatstone en Australie,
- Les projets au Brésil et en Asie ont également enregistré des progrès satisfaisants.

Dans le segment d'activité **Onshore** :

- Au Qatar, la construction et le pré-commissioning ont progressé sur les trains 6 et 7 de QatarGas 3&4,
- La raffinerie de Dung Quat au Vietnam a été remise au client,
- Les trains 1 & 2 de l'unité de gaz de Khursaniyah en Arabie Saoudite ont été remis au client,
- Le second train de l'usine de liquéfaction de gaz naturel au Yémen a été remis au client,
- Les activités de construction et de pré-commissioning ont enregistré des progrès satisfaisants, et le commissioning a commencé sur la raffinerie de Gdańsk, pour Grupa Lotos en Pologne,
- Sur la raffinerie de Jubail en Arabie Saoudite, les travaux d'ingénierie et de fourniture se sont poursuivis, et les premiers travaux de construction ont commencé,
- Les unités de biodiesel pour Neste Oil ont bien progressé. La construction a avancé à Rotterdam, aux Pays-Bas, tandis que le pré-commissioning a commencé à Singapour,
- L'ingénierie de base est achevée, et l'ingénierie de détail a progressé en ligne avec les prévisions sur l'unité de GNL de Yinchuan pour Ningxia en Chine.

2. Prise de commandes et carnet de commandes

Durant le deuxième trimestre 2010, la **prise de commandes** de Technip a atteint 1 521 millions d'euros à comparer à 873 millions d'euros au deuxième trimestre 2009. La répartition par segment d'activité pour le deuxième trimestre était la suivante :

En millions d'euros	2T 09		2T 10	
Subsea	528,7	60,6 %	772,8	50,8 %
Offshore	119,9	13,7 %	318,6	20,9 %
Onshore	224,3	25,7 %	429,9	28,3 %

Dans le **Subsea**, la prise de commandes de 773 millions d'euros comprend notamment un grand nombre de projets en mer du Nord, dont le projet Devenick pour BP, le projet de flowline à double enveloppe sur le champ Marulk pour Eni et plusieurs contrats cadres (BP, BG, et Statoil). Nous avons signé plusieurs contrats au Brésil, notamment le système pilote du champ Tupi, et en Egypte, où nous avons remporté le projet de développement West Delta Deep Marine (WDDM) Phase VIIIa pour Burullus.

Dans le segment **Onshore/Offshore**, la prise de commandes comprend un projet significatif d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction, d'installation et de commissioning

(EPCIC) remboursable en Asie, l'extension du FEED pour le projet Artificial Island aux Emirats Arabes Unis ainsi que plusieurs projets de petite et moyenne taille en Europe et en Amérique Latine.

En annexe II (d) figurent les principaux contrats annoncés au cours du deuxième trimestre 2010 ainsi que l'indication de leur valeur lorsque celle-ci a été publiée.

A la fin du deuxième trimestre 2010, le **carnet de commandes** de Technip a atteint 8 263 millions d'euros à comparer à 8 018 millions d'euros à la fin du quatrième trimestre 2009, et à 6 066 millions d'euros à la fin du deuxième trimestre 2009. D'après les estimations du Groupe, environ 35 % du carnet de commandes devrait s'écouler au second semestre 2010.

L'écoulement estimé du carnet de commandes du Groupe par segment d'activité est le suivant :

En millions d'euros	30 juin 2009		30 juin 2010	
	Subsea	3 115,9	51,4 %	3 057,3
Offshore	373,9	6,2 %	600,8	7,3 %
Onshore	2 575,9	42,4 %	4 604,7	55,7 %

3. Investissements

Le montant des investissements pour le deuxième trimestre 2010 est en ligne avec nos prévisions à 90 millions d'euros à comparer à 175 millions d'euros un an plus tôt (un chiffre qui tenait compte de l'acquisition de l'Apache II).

4. Éléments divers

Les procédures d'enquête engagées par le US Department of Justice ("DOJ") et la Securities and Exchange Commission ("SEC") ont été résolues par la signature le 28 juin 2010 d'un accord final pour la résolution de toutes les réclamations potentielles en relation avec la participation de Technip dans la joint venture TSKJ entre 1994 et 2004. Cet accord est en ligne avec les déclarations effectuées précédemment. Technip a accepté de payer 240 millions de dollars US au DOJ en huit versements identiques au cours des deux prochaines années, le premier versement étant effectué au troisième trimestre, et de verser à la SEC 98 millions de dollars en juillet 2010.

II. RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

5. Chiffre d'affaires

En millions d'euros	2T 09	2T 10	Var.
Subsea	848,4	687,6	(19,0) %
Offshore	147,6	185,5	25,7 %
Onshore	736,0	611,4	(16,9) %
Corporate	-	-	ns
Total	1 732,0	1 484,5	(14,3) %

- Pour le segment **Subsea**, les contributions les plus importantes au chiffre d'affaires proviennent de Jubilee au Ghana, Caesar Tonga et Cascade & Chinook dans le golfe du Mexique, Pazflor et Block 31 en Angola, et de plusieurs contrats en mer du Nord et au Brésil, tels que les conduites d'export de gaz du champ Tupi,
- Pour le segment **Offshore**, le chiffre d'affaires intègre les contrats d'unités flottantes de GNL pour Shell et Petrobras, les activités FEED sur la plate-forme offshore de traitement de gaz sur le projet Wheatstone en Australie, et plusieurs contrats en cours en Asie,
- Pour le segment **Onshore**, les principales contributions au chiffre d'affaires proviennent de la raffinerie de Jubail et de l'unité de gaz de Khursaniyah en Arabie Saoudite, de l'unité de GNL pour Ningxia en Chine et de la raffinerie de Dung Quat au Vietnam.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 71 millions d'euros sur le **chiffre d'affaires** du Groupe au deuxième trimestre 2010 par rapport au même trimestre l'année dernière.

6. Résultat opérationnel courant

En millions d'euros	2T 09	2T 10	Var.
Subsea	159,1	116,1	(27,0) %
Offshore	8,8	9,0	2,3 %
Onshore	38,3	47,5	24,0 %
Corporate	(10,2)	(12,1)	18,6 %
Total	196,0	160,5	(18,1) %

Pour le segment Subsea, le taux de marge opérationnelle courante avant amortissements (taux d'EBITDA) et le taux de marge opérationnelle courante ont atteint 21,1 % et 16,9 % respectivement au deuxième trimestre, à comparer à 23,5 % et 18,8 % l'année dernière à la même période.

L'achèvement réussi de projets a porté la marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore à 7,1 % à comparer à 5,3 % un an plus tôt.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 13 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du Groupe au deuxième trimestre 2010 par rapport au deuxième trimestre 2009.

Le résultat financier sur contrat comptabilisé en chiffre d'affaires a atteint 4 millions d'euros au deuxième trimestre 2010 à comparer à 6 millions d'euros au deuxième trimestre 2009.

7. Résultat net

En millions d'euros	2T 09	2T 10	Var.
Autres produits et charges opérationnels	(7,8)	2,0	ns
Résultat opérationnel	188,2	162,5	(13,7) %
Résultat financier	(22,7)	(8,1)	(64,3) %
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,7	(1,0)	ns
Impôts sur les bénéfices	(50,1)	(48,2)	(3,8) %
Intérêts minoritaires	0,1	0,9	ns
Résultat net	116,2	106,1	(8,7) %

Le résultat financier pour le deuxième trimestre 2010 était une charge comprenant à hauteur de 7 millions d'euros les impacts négatifs de change et des variations de juste valeur des instruments financiers de couverture, à comparer à un impact négatif de 16 millions d'euros en 2009 sur le même trimestre.

Le taux effectif d'impôt sur le trimestre est ressorti à 31,4 % à comparer à 30,1 % un an plus tôt.

Le nombre moyen d'actions de la période sur une base diluée est calculé en application des normes IFRS : pour le deuxième trimestre 2010, il s'établissait à 108 076 795 à comparer à 107 157 468 actions au deuxième trimestre 2009. Cette variation s'explique principalement par le nombre moyen pondéré d'actions gratuites et de stock options attribuées par le Conseil d'Administration aux salariés du Groupe Technip.

8. Trésorerie et bilan

En millions d'euros

Trésorerie nette au 31 mars 2010	1 800,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(162,5)
<i>dont :</i>	
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	126,3
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	(288,8)
Investissements	(89,5)
Dividendes versés	(143,6)
Autres variations incluant l'effet de change	92,9
Trésorerie nette au 30 juin 2010	1 497,9

Au 30 juin 2010, la situation de **trésorerie nette** du Groupe s'établissait à 1 498 millions d'euros à comparer à 1 784 millions d'euros au 31 décembre 2009 et à 1 561 millions d'euros au 30 juin 2009.

Au deuxième trimestre 2010, la marge brute d'autofinancement est ressortie à 126 millions d'euros à comparer à 160 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2009. La variation du besoin en fonds de roulement a eu un impact négatif de 289 millions d'euros.

Au 30 juin 2010, les **fonds propres consolidés** se montaient à 2 722 millions d'euros à comparer à 2 717 millions d'euros au 31 décembre 2009.

III. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010

Les perspectives restent inchangées pour l'exercice 2010* :

- Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros
- Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros
- Taux de marge opérationnelle courante du Subsea supérieur à 15 %
- Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore stable

°
° °

L'information sur les résultats du deuxième trimestre 2010 comprend le présent communiqué de presse, ses annexes ainsi que la présentation disponible sur le site internet du Groupe : www.technip.com

* sur la base des taux de change moyens du deuxième trimestre

INFORMATION

Aujourd'hui 22 juillet 2010, Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, ainsi que Julian Waldron, CFO, commenteront les résultats de Technip et répondront aux questions de la communauté financière à l'occasion d'une conférence téléphonique en anglais à partir de 10h00 heure de Paris.

Pour participer à cette conférence téléphonique, vous devrez composer l'un des numéros suivants environ cinq à dix minutes avant le début de la conférence :

France / Europe Continentale : + 33 (0)1 72 00 09 84

Royaume-Uni : + 44 (0) 203 367 9454

Etats-Unis : + 1 866 907 5924

Cette conférence téléphonique sera également retransmise en direct sur le site internet de Technip, en mode écoute seulement.

Un enregistrement de cette conférence (en anglais) sera disponible environ deux heures après sa clôture pendant trois mois sur le site internet de Technip et pendant deux semaines par téléphone aux numéros suivants :

	Numéros de téléphone	Code de confirmation
France / Europe Continentale :	+ 33 (0)1 72 00 15 00	270307#
Royaume-Uni :	+ 44 (0)203 367 9460	270307#
Etat-Unis :	+ 1 877 642 3018	270307#

Technip, un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie du pétrole et du gaz, propose un portefeuille étendu de solutions et de technologies innovantes.

Avec 23 000 personnes dans le monde, des capacités intégrées et une expertise reconnue dans les infrastructures sous-marines (Subsea), les plates-formes en mer (Offshore) et les grandes unités de traitement à terre (Onshore), Technip est un acteur clé du développement de réponses durables aux défis du secteur de l'énergie au 21ème siècle.

Implanté dans 48 pays sur cinq continents, Technip dispose de centres opérationnels, d'installations industrielles (usines de fabrication, bases d'assemblage, chantier de construction) et d'une flotte de navires spécialisés dans l'installation de conduites et la construction sous-marine.

L'action Technip est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris et sur le marché hors cote américain.



OTC ADR ISIN : US8785462099

°
° °

Relations Analystes et Investisseurs

Kimberly Stewart

Tél. : +33 (0) 1 47 78 66 74

e-mail : kstewart@technip.com

Relations Publiques

Christophe Bélorgeot

Tél. : +33 (0) 1 47 78 39 92

Floriane Lassalle-Massip

Tél. : +33 (0) 1 47 78 32 79

e-mail : press@technip.com

Site Internet

<http://www.technip.com>

Site internet investisseurs

<http://investors-fr.technip.com>

Site mobile investisseurs

<http://investors.mobi-fr.technip.com>

° °

ANNEXE I (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Normes IFRS, Non audité

En millions d'euros

(sauf bénéfice par action et nombre moyen d'actions sur une base diluée)

	Deuxième trimestre			Premier semestre		
	2009	2010	% Δ	2009	2010	% Δ
Chiffre d'affaires	1 732,0	1 484,5	(14,3) %	3 301,0	2 802,9	(15,1) %
Marge brute	299,9	288,4	(3,8) %	562,3	542,1	(3,6) %
Frais de recherche et développement	(14,0)	(13,3)	(5,0) %	(25,6)	(26,2)	2,3 %
Frais commerciaux, administratifs et autres	(89,9)	(114,6)	27,5 %	(186,8)	(216,2)	15,7 %
Résultat opérationnel courant	196,0	160,5	(18,1) %	349,9	299,7	(14,3) %
Autres produits et charges opérationnels	(7,8)	2,0	ns	(2,6)	2,0	ns
Résultat opérationnel	188,2	162,5	(13,7) %	347,3	301,7	(13,1) %
Résultat financier	(22,7)	(8,1)	(64,3) %	(34,8)	(11,3)	(67,5) %
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,7	(1,0)	ns	1,4	-	ns
Résultat avant impôts	166,2	153,4	(7,7) %	313,9	290,4	(7,5) %
Impôts sur les bénéfices	(50,1)	(48,2)	(3,8) %	(94,5)	(90,0)	(4,8) %
Impôts sur les plus-values de cession	-	-		-	-	
Intérêts minoritaires	0,1	0,9	ns	(4,1)	1,6	ns
Résultat net	116,2	106,1	(8,7) %	215,3	202,0	(6,2) %
Nombre moyen d'actions sur une base diluée	107 157 468	108 076 795		106 886 791	108 007 347	
Bénéfice par action sur une base diluée ⁽¹⁾	1,08	0,98	(9,5) %	2,01	1,87	(7,2) %

²⁾ En conformité avec les normes IFRS, le bénéfice par action calculé sur une base diluée s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen d'actions en circulation, augmenté du nombre moyen pondéré d'options de souscription non encore exercées et des actions gratuites attribuées calculé selon la méthode dite « du rachat d'actions » (IFRS 2) moins les actions auto-détenues. Dans le cadre de cette méthode, les options de souscription d'actions anti-dilutives ne sont pas prises en compte dans le calcul du BPA ; ne sont retenues que les options qui sont dilutives c'est-à-dire celles dont le prix d'exercice augmenté

ANNEXE I (b)
BILAN CONSOLIDE Normes IFRS

En millions d'euros

	31 déc. 2009 (audité)	30 juin 2010 (non audité)
Actifs immobilisés	3 646,0	3 812,4
Impôts différés actifs	263,8	383,8
ACTIF NON-COURANT	3 909,8	4 196,2
Contrats de construction	158,0	248,2
Stocks, créances clients et autres créances	1 845,9	1 913,5
Trésorerie et équivalents	2 656,3	2 404,1
ACTIF COURANT	4 660,2	4 565,8
TOTAL ACTIF	8 570,0	8 762,0
Capitaux propres (part du Groupe)	2 686,7	2 695,3
Intérêts minoritaires	30,4	26,9
CAPITAUX PROPRES	2 717,1	2 722,2
Dettes financières non-courant	844,5	244,2
Provisions non-courant	100,4	113,2
Impôts différés passif et autres passifs non-courants	124,9	122,1
PASSIF NON-COURANT	1 069,8	479,5
Dettes financières courant	28,2	662,0
Provisions courant	484,1	262,5
Contrats de construction	975,6	706,5
Dettes fournisseurs et autres dettes	3 295,2	3 929,3
PASSIF COURANT	4 783,1	5 560,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	8 570,0	8 762,0

Variation des capitaux propres (part du Groupe), non audité	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	2 686,7
Résultat net au 30 juin 2010	202,0
Augmentations de capital	2,6

de la charge IFRS 2 future et non encore comptabilisée est inférieur au cours moyen de l'action sur la période de référence du calcul du résultat net par action.

Impacts des normes IAS 32 et 39	(174,3)
Dividendes versés	(143,6)
Auto contrôle	0,8
Ecart de conversion et divers	121,1
Capitaux propres au 30 juin 2010	2 695,3

ANNEXE I (c)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
Normes IFRS, Non audité

En millions d'euros	Premier semestre	
	2009	2010
Résultat net	215,3	202,0
Amortissements des immobilisations	82,2	70,8
Charges liées aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions gratuites	13,8	5,7
Provisions non-courant (dont engagements sociaux)	3,0	2,0
Déficits fiscaux utilisés non reconnus précédemment	-	-
Impôts différés	(11,8)	(40,7)
Moins-value (plus-value) de cession	(0,7)	(9,8)
Intérêts minoritaires et autres	5,5	(1,6)
Marge brute d'autofinancement	307,3	228,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(44,4)	(366,5)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'exploitation	262,9	(138,1)
Investissements	(232,9)	(150,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et divers	1,2	21,6
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	(7,4)	(28,9)
Incidence des variations de périmètre	-	2,4
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'investissement	(239,1)	(155,7)
Augmentation (diminution) de l'endettement	46,2	9,9
Augmentations de capital	0,0	2,6
Dividendes versés	(127,5)	(143,6)
Auto contrôle	-	(6,8)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités de financement	(81,3)	(137,9)
Effets de change	36,2	180,3
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(21,3)	(251,4)
Découverts bancaires en début de période	(4,2)	(1,2)
Trésorerie et équivalents en début de période	2 404,7	2 656,3
Découverts bancaires en fin de période	(0,1)	(0,4)
Trésorerie et équivalents en fin de période	2 379,2	2 404,1
	(21,3)	(251,4)

ANNEXE I (d)
TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER, TAUX DE CHANGE
Normes IFRS

En millions d'euros

	Trésorerie & endettement	
	31 déc. 2009 (audité)	30 juin 2010 (non audité)
Equivalents de trésorerie	2 140,6	1 674,5
Trésorerie	515,7	729,6
Trésorerie totale (A)	2 656,3	2 404,1
Dettes courant	28,2	662,0
Dettes non-courant	844,5	244,2
Dette totale (B)	872,7	906,2
Trésorerie nette (A - B)	1 783,6	1 497,9

Taux de change de l'euro en devises

	Compte de résultat				Bilan	
	2T 09	2T 10	1S 09	1S 10	31 déc. 2009	30 juin 2010
USD	1,36	1,27	1,33	1,35	1,44	1,23
GBP	0,88	0,85	0,89	0,88	0,89	0,85

ANNEXE II (a)
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR REGION
Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros	Deuxième trimestre			Premier semestre		
	2009	2010	% Δ	2009	2010	% Δ
Europe, Russie, Asie C.	492,1	430,1	(12,6) %	867,4	696,1	(19,7) %
Afrique	279,3	218,9	(21,6) %	458,7	510,3	11,2 %
Moyen Orient	325,8	304,5	(6,5) %	738,5	586,4	(20,6) %
Asie Pacifique	199,3	184,5	(7,4) %	407,7	350,8	(14,0) %
Amériques	435,5	346,5	(20,4) %	828,7	659,3	(20,4) %
TOTAL	1 732,0	1 484,5	(14,3) %	3 301,0	2 802,9	(15,1) %

ANNEXE II (b)

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES SEGMENTS D'ACTIVITE

Normes IFRS, Non audité

En millions d'euros	2T 09	2T 10	% Δ	1S 09	1S 10	% Δ
SUBSEA						
Chiffre d'affaires	848,4	687,6	(19,0) %	1 464,0	1 319,4	(9,9) %
Marge brute	196,5	168,2	(14,4) %	360,4	323,3	(10,3) %
Résultat opérationnel courant	159,1	116,1	(27,0) %	277,5	224,3	(19,2) %
Amortissements et dépréciations	(40,1)	(29,2)	(27,2) %	(69,6)	(58,5)	(15,9) %
EBITDA ⁽¹⁾	199,2	145,3	(27,1) %	347,1	282,8	(18,5) %
OFFSHORE						
Chiffre d'affaires	147,6	185,5	25,7 %	294,7	327,5	11,1 %
Marge brute	24,4	26,0	6,6 %	44,7	50,6	13,2 %
Résultat opérationnel courant	8,8	9,0	2,3 %	15,4	20,0	29,9 %
Amortissements et dépréciations	(2,5)	(2,7)	8,0 %	(4,9)	(4,9)	0,0 %
ONSHORE						
Chiffre d'affaires	736,0	611,4	(16,9) %	1 542,3	1 156,0	(25,0) %
Marge brute	79,0	94,5	19,6 %	157,2	168,5	7,2 %
Résultat opérationnel courant	38,3	47,5	24,0 %	74,7	75,1	0,5 %
Amortissements et dépréciations	(3,1)	(2,7)	(12,9) %	(7,1)	(6,5)	(8,5) %
CORPORATE						
Résultat opérationnel courant	(10,2)	(12,1)	18,6 %	(17,7)	(19,7)	11,3 %
Amortissements et dépréciations	0,2	(0,8)	ns	(0,7)	(0,8)	14,3 %

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

ANNEXE II (c)
PRISES DE COMMANDES & CARNET DE COMMANDES

Non audité

Prises de commandes par segment d'activité			
Deuxième trimestre			
En millions d'euros	2009	2010	% Δ
Subsea	528,7	772,8	46,2 %
Offshore	119,9	318,6	2,7x
Onshore	224,3	429,9	1,9x
TOTAL	872,9	1 521,3	74,3 %

Carnet de commandes par segment d'activité			
En millions d'euros	Au 30 juin 2009	Au 31 déc. 2009	Au 30 juin 2010
Subsea	3 115,9	3 053,0	3 057,3
Offshore	373,9	467,9	600,8
Onshore	2 575,9	4 497,4	4 604,7
TOTAL	6 065,7	8 018,3	8 262,8

Carnet de commandes par région			
En millions d'euros	Au 30 juin 2009	Au 31 déc. 2009	Au 30 juin 2010
Europe, Russie, Asie C.	1 152,7	1 440,2	1 716,0
Afrique	1 583,5	1 505,6	1 341,5
Moyen-Orient	1 182,2	3 062,7	3 066,3
Asie Pacifique	618,8	643,3	660,5
Amériques	1 528,5	1 366,5	1 478,5
TOTAL	6 065,7	8 018,3	8 262,8

Écoulement estimé du carnet de commandes au 30 juin 2010				
En millions d'euros	SUBSEA	OFFSHORE	ONSHORE	GROUPE
Pour 2010 (6 mois)	1 264,1	367,9	1 263,5	2 895,5
Pour 2011	1 439,1	195,2	2 265,3	3 899,6
Pour 2012 et au-delà	354,1	37,7	1 075,9	1 467,7
TOTAL	3 057,3	600,8	4 604,7	8 262,8

ANNEXE II (d)
PRISE DE COMMANDES

Non audité

Au **deuxième trimestre 2010**, la prise de commandes de Technip a atteint 1 521 millions d'euros à comparer à 873 millions d'euros au deuxième trimestre 2009. Les principaux contrats annoncés au cours du deuxième trimestre 2010 sont les suivants :

- Le segment Onshore a remporté deux contrats, d'une valeur combinée d'environ 115 millions d'euros, auprès de Hindustan Petroleum Corporation Ltd. (HPCL) dans le cadre du projet d'hydrotraitement de gazole de la raffinerie de Visakh située sur la côte est de l'Inde,
- Le segment Onshore a remporté auprès de Mangalore Refinery & Petrochemicals Ltd. (MRPL) trois contrats clé en main à prix forfaitaire, d'une valeur totale d'environ 25 millions d'euros, pour la phase III du projet d'expansion de sa raffinerie localisée à Mangalore, sur la côte ouest de l'Inde,
- Le segment d'activité Subsea a remporté auprès de Statoil ASA un accord cadre d'une durée de trois ans pour la conception, la fabrication et la fourniture de conduites flexibles pour des projets en Norvège,
- Le segment Subsea a remporté un contrat auprès de Petrobras pour les conduites flexibles du système pilote du champ Tupi. Ce champ est situé par 2 200 mètres de profondeur d'eau dans les réservoirs présalifères du bassin de Santos, à environ 300 kilomètres au large des côtes brésiliennes,
- Le Subsea a remporté auprès de Statoil ASA un contrat d'une valeur d'environ 30 millions d'euros, pour la fabrication et l'installation d'une flowline à double enveloppe, longue de quelque 30 kilomètres, pour le développement du champ Marulk en mer de Norvège,
- Le segment Subsea a remporté auprès d'ENI un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction et d'installation (EPIC) pour le projet de développement du champ Kitan, situé par environ 350 mètres de profondeur d'eau dans la mer de Timor, à 500 kilomètres au large des côtes australiennes,
- Le Subsea a conclu un contrat majeur pour une durée déterminée de quatre ans avec BG Group pour fournir des services de pré-FEED, FEED, EPIC et IRM en mer du Nord sur les plateaux continentaux britannique et norvégien. Ce contrat pourra être prolongé grâce à trois options d'un an chacune,
- Le segment Subsea a également conclu avec Burullus Gas Company SAE un contrat couvrant l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (EPIC) pour le projet de développement West Delta Deep Marine (WDDM) Phase VIIIa. La valeur du contrat est supérieure à 300 millions de dollars. Le projet consiste en l'expansion des installations de WDDM, situées à 95 kilomètres au large de l'Égypte dans la mer Méditerranée.

Depuis le 1er juillet 2010, Technip a également annoncé la signature des contrats suivants, qui **figurent** dans le carnet de commandes au 30 juin 2010 :

- Le segment Subsea a remporté deux contrats significatifs auprès de BP, d'une valeur totale

combinée d'environ 100 millions de GBP. Le premier est un contrat cadre de plongée, réparation et maintenance d'une durée de trois ans avec deux options supplémentaires d'une année chacune. Le deuxième est un contrat majeur d'ingénierie et d'installation pour le développement du champ Devenick situé à 234 kilomètres au nord-est d'Aberdeen,

- Subsea a remporté auprès de BP Exploration Operating Company Ltd. un contrat d'environ 14 millions d'euros pour le développement du champ Andrew. Ce champ est situé à 230 kilomètres au nord-est d'Aberdeen, en mer du Nord britannique.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2010

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2010

- **Chiffre d'affaires de 1 318 millions d'euros, dont 632 millions d'euros pour le Subsea**
- **Taux de marge opérationnelle courante du Groupe de 10,6 %**
- **Résultat net de 96 millions d'euros**
- **Trésorerie nette totale de 1 801 millions d'euros**
- **Carnet de commandes de 8 126 millions d'euros, soutenu par une prise de commandes de 1 338 millions d'euros**

PERSPECTIVES CONFIRMÉES POUR L'EXERCICE 2010*

- **Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros**
- **Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros**
- **Taux de marge opérationnelle courante du Subsea supérieur à 15 %**
- **Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore stable**

En millions d'euros (sauf BPA)	1T 09	1T 10	Var.	Hors impact de change
Chiffre d'affaires	1 569,0	1 318,4	(16,0) %	(16,9) %
EBITDA⁽¹⁾	190,7	174,5	(8,5) %	(10,8) %
Taux d'EBITDA	12,2 %	13,2 %	108 pb	
Résultat opérationnel courant	153,9	139,2	(9,6) %	(12,0) %
Taux de marge opérationnelle courante	9,8 %	10,6 %	75 pb	
Résultat opérationnel	159,1	139,2	(12,5) %	
Résultat net	99,1	95,9	(3,2) %	
Bénéfice par action⁽²⁾	0,93	0,88	(5,1) %	

(1) Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

(2) Bénéfice par action sur une base diluée

Le Conseil d'Administration de Technip, réuni le 27 avril 2010, a arrêté les comptes consolidés non audités du premier trimestre 2010. Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, a déclaré : « Nous avons maintenu une bonne exécution sur nos projets et assuré une prise de commandes soutenue. Nous avons également avancé de manière significative sur beaucoup de nos initiatives stratégiques pendant ce premier trimestre 2010. De manière générale, notre vision des marchés demeure inchangée en substance par rapport aux commentaires que nous avons formulés précédemment. Nous confirmons nos objectifs pour l'exercice 2010.

* Sur la base des taux de change à fin mars 2010

En ce qui concerne la bonne exécution sur nos projets : les premières opérations en mer du projet Jubilee au Ghana et l'installation des conduites d'export de gaz de Tupi au Brésil se sont déroulées suivant les objectifs, ainsi que sur le projet Cascade & Chinook, dans le Golfe du Mexique. Le segment Subsea affiche un chiffre d'affaires en légère progression et un taux de marge opérationnelle courante de 17,1 %. De même, dans les segments Onshore/Offshore, nous avons également réalisé des progrès sur des projets importants, notamment l'unité de Khursaniyah et l'usine de liquéfaction de gaz naturel au Yémen. Cette performance s'est traduite par un taux de marge opérationnelle courante sur ces deux segments combinés de 5,6 %, un chiffre qui met en évidence la rentabilité sous-jacente, à mesure que diminue la contribution des contrats anciens.

À près de 1 340 millions d'euros, la prise de commandes de Technip est en ligne avec la stratégie du Groupe : une répartition géographique équilibrée et un portefeuille de projets composé de contrats de taille importante – tels que le projet « Plateau Maintenance » (PMP) au Moyen Orient – complétés par une série de projets de petite et moyenne taille. L'activité Onshore a montré des signes de redémarrage au Canada, comme nous l'espérions, et l'activité a continué de progresser au Brésil. Dans le même temps, les travaux de pré-FEED pour des unités flottantes de gaz naturel liquéfié (FLNG) dans le cadre du contrat remporté l'année dernière ont été suivis par un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé sur le champ Prelude pour Shell.

Nous avons de nouveau mis l'accent sur les investissements stratégiques. Nos programmes de recherche et développement sur les conduites flexibles pour les environnements profonds et difficiles nous permettent de remporter aujourd'hui des contrats d'approvisionnement pour le développement des réservoirs pré-salifères de Tupi pilot au Brésil. Grâce aux investissements réalisés, le Port d'Angra au Brésil est devenu un centre logistique clé à l'exécution des projets du Groupe dans ce pays. Asiaflex Products, la nouvelle usine de conduites flexibles de Technip en construction en Malaisie, a reçu sa première commande, d'une conduite de huit pouces pour China National Offshore Oil Corporation (CNOOC). Le Skandi Vitória a achevé la première phase d'essais en mer, tandis que le navire de pose de conduites Apache II nous a été livré et commencera les essais en mer en avril. Tirant parti des conditions favorables qui prévalent actuellement sur le marché, nous avons également décidé d'acquérir un deuxième navire de pose de flexibles battant pavillon brésilien, dont la mise en service doit intervenir en 2011, avec notre partenaire DOF.

Les conditions de marché demeurent telles que nous les avons précédemment commentées. Bien que la concurrence reste intense dans toutes les régions, nous observons des signes de reprise dans le volume d'affaires nouvelles, notamment en mer du Nord et en Afrique. Nos clients semblent déterminés à poursuivre leurs projets, même s'ils continuent à rechercher des moyens de réduire les coûts. Pour le restant de l'année 2010, nous allons maintenir notre stratégie de réponse aux appels d'offres et continuer à développer notre carnet de commandes de manière rentable ».

I. FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2010

1. Principales informations opérationnelles

Le segment d'activité **Subsea** a maintenu un excellent niveau d'exécution opérationnelle. Il n'y pas eu de projets majeurs livrés à nos clients pendant ce trimestre. Les principaux éléments marquants du trimestre sont les suivants :

- Sur le projet Cascade & Chinook, dans le golfe du Mexique, les opérations en mer se sont poursuivies avec l'installation de jumpers avant leur raccordement au FPSO,
- Sur le champ Jubilee au Ghana, la première phase des opérations en mer avec le Deep Blue s'est déroulée avec succès,
- La fourniture des équipements et la construction se sont poursuivies comme prévu sur les projets Pazflor et Block 31 au large de l'Angola,

- Les opérations en mer ont commencé au Brésil pour le projet de conduites d'export de gaz du champ Tupi, et affichent une progression satisfaisante,
- Le taux d'utilisation des navires a été de 70 % contre 73 % un an plus tôt,
- Les usines de production de conduites flexibles maintiennent un niveau d'activité satisfaisant.

Dans le segment d'activité **Offshore**, les principaux événements marquants sont les suivants :

- Le commissioning (test de mise en service) de la plate-forme semi-submersible P-51 au large du Brésil et le transfert des systèmes à Petrobras se sont poursuivis,
- Les activités de construction ont avancé sur la plate-forme semi-submersible P-56 au Brésil,
- Les activités d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) sur les unités flottantes de GNL ont progressé pour le projet Prelude pour Shell et pour Petrobras,
- Le pre-FEED sur la plate-forme offshore de traitement de gaz du projet Wheatstone est achevé, et les activités de FEED ont commencé,
- Le chantier de construction de Pori en Finlande a réalisé l'installation des équipements spécialisés de l'Apache II. Le niveau d'activité du chantier devrait se maintenir à un niveau faible pour le reste de l'année.

Dans le segment d'activité **Onshore** :

- La production a démarré sur le train 2 de l'usine de liquéfaction de gaz naturel au Yémen,
- Le pré-commissioning est achevé sur le train 2 de l'unité de gaz de Khursaniyah en Arabie Saoudite,
- Les travaux d'ingénierie et de fourniture ont avancé sur la raffinerie de Jubail en Arabie Saoudite,
- Au Qatar, la construction et le pré-commissioning ont progressé sur les trains 6 et 7 de Qatargas 3&4,
- De nombreux autres projets ont bien progressé :
 - Les activités de construction et le pré-commissioning ont encore bien avancé sur la raffinerie de Gdańsk, pour Grupa Lotos en Pologne,
 - Le commissioning est presque achevé sur les modules du projet OAG sur l'île de Dàs aux Emirats Arabes Unis,
 - Les activités de construction sur les unités de biodiesel pour Neste Oil à Rotterdam et à Singapour ont bien progressé, et le pré-commissioning a commencé à Singapour.

2. Prise de commandes et carnet de commandes

Durant le premier trimestre 2010, la **prise de commandes** de Technip a atteint 1 338 millions d'euros à comparer à 1 153 millions d'euros au premier trimestre 2009. La répartition par segment d'activité pour le premier trimestre était la suivante :

En millions d'euros	1T 09		1T 10	
Subsea	594,4	51,6 %	440,4	32,9 %
Offshore	90,5	7,8 %	114,9	8,6 %
Onshore	467,9	40,6 %	782,4	58,5 %

Pour le segment **Subsea**, la prise de commandes de 440 millions d'euros comprend un grand nombre de projets, en particulier au Brésil ainsi qu'en mer du Nord avec notamment le projet Nord Stream, et en Asie-Pacifique, notamment le projet Kitan pour ENI situé entre l'Australie et le Timor oriental.

Pour le segment **Offshore**, la prise de commandes comprend l'ingénierie d'avant-projet détaillé sur le projet d'unité de GNL Prelude pour Shell ainsi qu'une série de projets de petite et moyenne taille au Brésil, en mer du Nord et en Asie-Pacifique.

Le segment **Onshore** a remporté auprès de Qatar Liquefied Gas Company Limited un contrat pour le projet PMP au Qatar, ainsi qu'une série de projets de petite et moyenne taille, notamment au Canada.

En annexe II (d) figurent les principaux contrats annoncés au cours du premier trimestre 2010 ainsi que l'indication de leur valeur lorsque celle-ci a été publiée.

A la fin du premier trimestre 2010, le **carnet de commandes** de Technip a atteint 8 126 millions d'euros à comparer à 8 018 millions d'euros à la fin du quatrième trimestre 2009 et 6 928 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2009. D'après les estimations du Groupe, environ 47 % du carnet de commandes devrait s'écouler sur les neuf prochains mois de 2010.

L'écoulement estimé du carnet de commandes du Groupe par segment d'activité est le suivant :

En millions d'euros	31 mars 2009		31 mars 2010	
Subsea	3 423,0	49,4 %	2 893,0	35,6 %
Offshore	412,7	6,0 %	470,3	5,8 %
Onshore	3 092,6	44,6 %	4 762,6	58,6 %

3. Investissements

Le montant des investissements pour le premier trimestre 2010 est en ligne avec nos prévisions à 61 millions d'euros à comparer à 58 millions d'euros un an plus tôt.

Le Skandi Vitória a achevé la première phase d'essais en mer, tandis que l'Apache II a été livré et a commencé les essais en mer en avril.

Nous avons également décidé d'acquérir un deuxième navire de pose de flexibles battant pavillon brésilien avec notre partenaire DOF. Cette opération va avoir lieu au deuxième trimestre 2010.

4. Éléments divers

Nous n'avons rien de plus à ajouter à la communication précédente au sujet du consortium TSKJ au Nigeria.

Technip continue de coopérer en vue de finaliser les négociations avec les autorités compétentes aux Etats-Unis.

II. RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2010

9. Chiffre d'affaires

En millions d'euros	1T 09	1T 10	Var.
Subsea	615,6	631,8	2,6 %
Offshore	147,1	142,0	(3,5) %
Onshore	806,3	544,6	(32,5) %
Corporate	-	-	ns
Total	1 569,0	1 318,4	(16,0) %

- Pour le segment **Subsea**, les principales contributions au chiffre d'affaires proviennent notamment de projets tels que Pazflor et Block 31 en Angola, Jubilee au Ghana, Appaloosa dans le golfe du Mexique et de différents contrats au Brésil,
- Pour le segment **Offshore**, le chiffre d'affaires intègre l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) sur le projet d'unité de GNL pour Shell, le FEED sur la plate-forme offshore de traitement de gaz sur le projet Wheatstone en Australie, la plate-forme semi-submersible P-56 au Brésil ainsi que de nombreux contrats plus petits en cours de réalisation,
- Pour le segment **Onshore**, les contributions les plus importantes au chiffre d'affaires proviennent de la raffinerie de Jubail et de l'unité de gaz de Khursaniyah en Arabie Saoudite, ainsi que de la raffinerie réalisée pour Grupa Lotos en Pologne, du projet OAG (Offshore Associated Gas) aux Emirats Arabes Unis, et du projet Qatargas 3&4 au Qatar.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 15 millions d'euros sur le chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2009.

10. Résultat opérationnel courant

En millions d'euros	1T 09	1T 10	Var.
Subsea	118,4	108,2	(8,6) %
Offshore	6,6	11,0	x 1,7
Onshore	36,4	27,6	(24,2) %
Corporate	(7,5)	(7,6)	1,3 %
Total	153,9	139,2	(9,6) %

Pour le segment Subsea, le taux de marge opérationnelle courante avant amortissements (taux d'EBITDA) et le taux de marge opérationnelle courante ont atteint 21,8 % et 17,1 % respectivement au premier trimestre, à comparer à 24,0 % et 19,2 % respectivement l'année dernière à la même période. Il n'y a pas eu de projets majeurs livrés à nos clients pendant le premier trimestre 2010.

Le taux de marge opérationnelle courante combinée Onshore / Offshore s'est établi à 5,6 % à comparer à 4,5 % un an plus tôt.

Les variations de devises ont eu un impact positif de 4 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du Groupe au premier trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2009.

Le résultat financier sur contrats comptabilisé en chiffre d'affaires a atteint 7 millions d'euros au premier trimestre 2010 à comparer à 3 millions d'euros au premier trimestre 2009.

11. Résultat net

En millions d'euros	1T 09	1T 10	Var.
Résultat des opérations de cession	5,2	-	ns
Résultat opérationnel	159,1	139,2	(12,5) %
Résultat financier	(12,1)	(3,2)	(73,6) %
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,7	1,0	42,9 %
Impôts sur les bénéfices	(44,4)	(41,8)	(5,9) %
Intérêts minoritaires	(4,2)	0,7	ns
Résultat net	99,1	95,9	(3,2) %

Le résultat financier du premier trimestre 2010 incluait un faible impact lié aux variations de devises et de la juste valeur des instruments financiers de couverture, à comparer à un impact négatif de 7 millions d'euros en 2009 sur le même trimestre.

Le taux effectif d'impôt sur le trimestre est ressorti à 30,5 % à comparer à 30,0 % un an plus tôt.

Le nombre moyen d'actions de la période sur une base diluée est calculé en application des normes IFRS : pour le premier trimestre 2010, il s'établissait à 108 639 473 à comparer à 106 513 996 actions au premier trimestre 2009. Cette variation s'explique principalement par le nombre moyen pondéré d'actions gratuites et de stock options attribués par le Conseil d'Administration aux salariés du Groupe Technip à la date du 31 mars 2010.

12. Trésorerie et bilan

En millions d'euros

Trésorerie nette au 31 décembre 2009	1 783,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité	24,4
<i>dont :</i>	
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	102,1
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	(77,7)
Investissements	(61,3)
Autres variations incluant l'effet de change	53,9
Trésorerie nette au 31 mars 2010	1 800,6

Au 31 mars 2010, la situation de **trésorerie nette** du Groupe s'établissait à 1 801 millions d'euros à comparer à 1 784 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 1 878 millions d'euros au 31 mars 2009.

Au premier trimestre 2010, la marge brute d'autofinancement est ressortie à 102 millions d'euros à comparer à 147 millions d'euros pour le premier trimestre 2009. La variation du besoin en fonds de roulement a eu un impact négatif de 78 millions d'euros.

Au 31 mars 2010, les fonds propres consolidés s'élevaient à 2 797 millions d'euros à comparer à 2 717 millions d'euros au 31 décembre 2009.

III. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010*

Les perspectives restent inchangées à tous égards pour l'exercice 2010 :

- Chiffre d'affaires du Groupe d'environ 5,9 - 6,1 milliards d'euros
- Chiffre d'affaires Subsea d'environ 2,6 - 2,7 milliards d'euros
- Taux de marge opérationnelle courante du Subsea supérieur à 15 %
- Marge opérationnelle courante combinée Onshore/Offshore stable

* Sur la base des taux de change à fin mars 2010.

°
° °

L'information sur les résultats du premier trimestre 2010 comprend le présent communiqué de presse, ses annexes ainsi que la présentation disponible sur le site web du Groupe : www.technip.com

INFORMATION

Aujourd'hui 29 avril 2010, Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, ainsi que Julian Waldron, CFO, commenteront les résultats de Technip et répondront aux questions de la communauté financière à l'occasion d'une conférence téléphonique en anglais à partir de 10h00 heure de Paris.

Pour participer à cette conférence téléphonique, vous devrez composer l'un des numéros suivants environ cinq à dix minutes avant le début de la conférence :

France / Europe Continentale:	+ 33 (0)1 72 00 15 29
Royaume-Uni :	+ 44 (0)203 367 9461
Etats-Unis :	+ 1 866 907 5925

Cette conférence téléphonique sera également accessible simultanément via audio-cast "listen-only" sur le site Internet de Technip.

Un enregistrement de cette conférence (en anglais) sera disponible environ deux heures après sa clôture pendant trois mois sur le site internet de Technip et pendant deux semaines par téléphone aux numéros suivants :

	<u>Numéros de téléphone</u>	<u>Code de confirmation</u>
France / Europe Continentale:	+ 33 (0)1 72 00 15 00	269894#
Royaume-Uni :	+ 44 (0)203 367 9460	269894#
Etats-Unis :	+ 1 877 642 3018	269894#

Technip, un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie du pétrole et du gaz, propose un portefeuille étendu de solutions et de technologies innovantes.

Avec 23 000 personnes dans le monde, des capacités intégrées et une expertise reconnue dans les infrastructures sous-marines (Subsea), les plates-formes en mer (Offshore) et les grandes unités de traitement à terre (Onshore), Technip est un acteur clé du développement de réponses durables aux défis du secteur de l'énergie au 21ème siècle.

Implanté dans 48 pays sur cinq continents, Technip dispose de centres opérationnels, d'installations industrielles (usines de fabrication, bases d'assemblage, chantier de construction) et d'une flotte de navires spécialisés dans l'installation de conduites et la construction sous-marine.

L'action Technip est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris et sur le marché hors cote américain.



OTC ADR ISIN : US8785462099

◦
◦ ◦

Relations Analystes et Investisseurs

Kimberly Stewart

Tél. : +33 (0) 1 47 78 66 74

e-mail : kstewart@technip.com

Relations Publiques

Christophe Bêlorgeot

Tél. : +33 (0) 1 47 78 39 92

Floriane Lassalle-Massip

Tél. : +33 (0) 1 47 78 32 79

e-mail : press@technip.com

Site Internet

<http://www.technip.com>

Site internet investisseurs

<http://investors-fr.technip.com>

Site mobile investisseurs

<http://investors.mobi-fr.technip.com>

◦
◦ ◦

ANNEXE I (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros

(sauf bénéfice par action et nombre moyen d'actions sur une base diluée)

	Premier trimestre		
	2009	2010	% Δ
Chiffre d'affaires	1 569,0	1 318,4	(16,0) %
Marge brute	262,4	253,7	(3,3) %
Frais de recherche et développement	(11,6)	(12,9)	11,2 %
Frais commerciaux, administratifs et autres	(96,9)	(101,6)	4,9 %
Résultat opérationnel courant	153,9	139,2	(9,6) %
Résultat des opérations de cession	5,2	-	ns
Provision pour litiges	-	-	ns
Résultat opérationnel	159,1	139,2	(12,5) %
Résultat financier	(12,1)	(3,2)	(73,6) %
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,7	1,0	42,9 %
Résultat avant impôts	147,7	137,0	(7,2) %
Impôts sur les bénéfices	(44,4)	(41,8)	(5,9) %
Impôts sur les plus-values de cession	-	-	
Intérêts minoritaires	(4,2)	0,7	ns
Résultat net	99,1	95,9	(3,2) %
Nombre moyen d'actions sur une base diluée	106 513 996	108 639 473	
Bénéfice par action sur une base diluée¹	0,93	0,88	(5,1) %

¹ En conformité avec les normes IFRS, le bénéfice par action calculé sur une base diluée s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen d'actions en circulation, augmenté du nombre moyen pondéré d'options de souscription non encore exercées et des actions gratuites attribuées calculé selon la méthode dite « du rachat d'actions » (IFRS 2) moins les actions auto-détenues. Dans le cadre de cette méthode, les options de souscription d'actions anti-dilutives ne sont pas prises en compte dans le calcul du BPA ; ne sont retenues que les options qui sont dilutives c'est-à-dire celles dont le prix d'exercice augmenté de la charge IFRS 2 future et non encore comptabilisée est inférieur au cours moyen de l'action sur la période de référence du calcul du résultat net par action.

ANNEXE I (b)
BILAN CONSOLIDE Normes IFRS

En millions d'euros

	31 déc. 2009 (audité)	31 mars 2010 (non audité)
Actifs immobilisés	3 646,0	3 698,1
Impôts différés actifs	263,8	319,1
ACTIF NON-COURANT	3 909,8	4 017,2
Contrats de construction	158,0	142,8
Stocks, créances clients et autres créances	1 845,9	1 689,0
Trésorerie et équivalents	2 656,3	2 682,0
ACTIF COURANT	4 660,2	4 513,8
TOTAL ACTIF	8 570,0	8 531,0
Capitaux propres (part du Groupe)	2 686,7	2 770,9
Intérêts minoritaires	30,4	26,0
CAPITAUX PROPRES	2 717,1	2 796,9
Dettes financières non-courant	844,5	846,4
Provisions non-courant	100,4	113,0
Impôts différés passif et autres passifs non-courant	124,9	120,7
PASSIF NON-COURANT	1 069,8	1 080,1
Dettes financières courant	28,2	35,0
Provisions courant	484,1	491,4
Contrats de construction	975,6	860,2
Dettes fournisseurs et autres dettes	3 295,2	3 267,4
PASSIF COURANT	4 783,1	4 654,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	8 570,0	8 531,0

Variation des capitaux propres (part du Groupe), non audité	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	2 686,7
Résultat net au 31 mars 2010	95,9
Augmentations de capital	2,1
Impacts des normes IAS 32 et 39	(58,2)
Dividendes versés	-
Auto contrôle	-
Ecarts de conversion et divers	44,4
Capitaux propres au 31 mars 2010	2 770,9

ANNEXE I (c)
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros	Premier trimestre	
	2009	2010
Résultat net	99,1	95,9
Amortissements des immobilisations	36,8	35,3
Charges liées aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions gratuites	6,7	0,6
Provisions non-courant (dont engagements sociaux)	2,8	3,9
Déficits fiscaux utilisés non reconnus précédemment	-	-
Impôts différés	3,7	(31,6)
Moins-value (Plus-value) de cession	(5,2)	(0,3)
Intérêts minoritaires et autres	3,5	(1,7)
Marge brute d'autofinancement	147,4	102,1
Variation du besoin en fonds de roulement	35,3	(77,7)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'exploitation	182,7	24,4
Investissements	(58,2)	(61,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et divers	0,2	0,3
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'investissement	(58,0)	(61,0)
Augmentation (diminution) de l'endettement	47,3	5,8
Augmentations de capital	-	2,1
Dividendes versés	-	-
Auto contrôle	-	-
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités de financement	47,3	7,9
Effets de change	116,5	55,1
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	288,5	26,4
Découverts bancaires en début de période	(4,2)	(1,2)
Trésorerie et équivalents en début de période	2 404,7	2 656,3
Découverts bancaires en fin de période	(0,8)	(0,5)
Trésorerie et équivalents en fin de période	2 689,8	2 682,0
	288,5	26,4

ANNEXE I (d)
TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER, TAUX DE CHANGE
Normes IFRS

En millions d'euros

	Trésorerie & endettement	
	31 déc. 2009 (audité)	31 mars 2010 (non audité)
Equivalents de trésorerie	2 140,6	2 100,2
Trésorerie	515,7	581,8
Trésorerie totale (A)	2 656,3	2 682,0
Dettes courant	28,2	35,0
Dettes non-courant	844,5	846,4
Dette totale (B)	872,7	881,4
Trésorerie nette (A - B)	1 783,6	1 800,6

Taux de change de l'euro en devises

	Compte de résultat		Bilan	
	1T 09	1T 10	31 déc. 2009	31 mars 2010
USD	1,30	1,38	1,44	1,35
GBP	0,90	0,89	0,89	0,89

ANNEXE II (a)
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR REGION
Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros	Premier trimestre		
	2009	2010	% Δ
Europe, Russie, Asie C.	375,3	266,0	(29,1) %
Afrique	179,4	291,4	62,4 %
Moyen Orient	412,7	281,9	(31,7) %
Asie-Pacifique	208,4	166,3	(20,2) %
Amériques	393,2	312,8	(20,4) %
TOTAL	1 569,0	1 318,4	(16,0) %

ANNEXE II (b)

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES SEGMENTS D'ACTIVITE

Normes IFRS, Non Audité

En millions d'euros	1T 09	1T 10	% Δ
SUBSEA			
Chiffre d'affaires	615,6	631,8	2,6 %
Marge brute	163,9	155,1	(5,4) %
Résultat opérationnel courant	118,4	108,2	(8,6) %
Amortissements et dépréciations	(29,5)	(29,3)	(0,7) %
EBITDA ⁽¹⁾	147,9	137,5	(7,0) %
OFFSHORE			
Chiffre d'affaires	147,1	142,0	(3,5) %
Marge brute	20,3	24,6	21,2 %
Résultat opérationnel courant	6,6	11,0	66,7 %
Amortissements et dépréciations	(2,4)	(2,2)	(8,3) %
ONSHORE			
Chiffre d'affaires	806,3	544,6	(32,5) %
Marge brute	78,2	74,0	(5,4) %
Résultat opérationnel courant	36,4	27,6	(24,2) %
Amortissements et dépréciations	(4,0)	(3,8)	(5,0) %
CORPORATE			
Résultat opérationnel courant	(7,5)	(7,6)	1,3 %
Amortissements et dépréciations	(0,9)	-	(100,0) %

(1) Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations

ANNEXE II (c)
PRISES DE COMMANDES & CARNET DE COMMANDES
Non audité

Prises de commandes par segment d'activité			
Premier trimestre			
En millions d'euros	2009	2010	% Δ
Subsea	594,4	440,4	(25,9) %
Offshore	90,5	114,9	27,0 %
Onshore	467,9	782,4	67,2 %
TOTAL	1 152,8	1 337,7	16,0 %

Carnet de commandes par segment d'activité			
En millions d'euros	Au 31 mars 2009	Au 31 déc. 2009	Au 31 mars 2010
Subsea	3 423,0	3 053,0	2 893,0
Offshore	412,7	467,9	470,3
Onshore	3 092,6	4 497,4	4 762,6
TOTAL	6 928,3	8 018,3	8 125,9

Carnet de commandes par région			
En millions d'euros	Au 31 mars 2009	Au 31 déc. 2009	Au 31 mars 2010
Europe, Russie, Asie C.	1 398,7	1 440,2	1 401,1
Afrique	1 728,4	1 505,6	1 257,9
Moyen Orient	1 499,1	3 062,7	3 316,2
Asie-Pacifique	640,9	643,3	676,6
Amériques	1 661,2	1 366,5	1 474,1
TOTAL	6 928,3	8 018,3	8 125,9

En millions d'euros		Écoulement estimé du carnet de commandes au 31 mars 2010			
		SUBSEA	OFFSHORE	ONSHORE	GROUPE
Pour 2010		1 697,9	313,4	1 774,5	3 785,8
Pour 2011		862,1	105,7	1 981,5	2 949,3
Pour 2012 et au-delà		333,0	51,2	1 006,6	1 390,8
TOTAL		2 893,0	470,3	4 762,6	8 125,9

ANNEXE II (d)

PRISE DE COMMANDES-Non audité

Au **premier trimestre 2010**, la prise de commandes de Technip a atteint 1 338 millions d'euros à comparer à 1 153 millions d'euros au premier trimestre 2009. Les principaux contrats annoncés au cours du premier trimestre 2010 sont les suivants :

- pour le segment Onshore, le Groupe a signé un contrat en remboursable, pour l'ingénierie d'avant-projet détaillé d'une nouvelle unité d'éthylène remporté auprès de Polimerica. Cette unité, d'une capacité de 1,3 million de tonnes par an, fera partie d'un nouveau complexe pétrochimique qui sera construit à José, au Venezuela,
- le segment Onshore a remporté auprès de Qatar Liquefied Gas Company Limited un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction pour le projet « Plateau Maintenance » (Plateau Maintenance Project - PMP) à Ras Laffan, au Qatar,
- le segment Offshore a signé avec Shell deux contrats pour le projet d'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) destinée au projet Prelude au large de la côte ouest de l'Australie,
- le segment Subsea a également remporté un contrat à prix forfaitaire, d'une valeur d'environ 21 millions d'euros, auprès de Lundin Britain Limited pour une conduite additionnelle destinée au développement du champ Broom en Mer du Nord britannique,
- pour le segment Subsea, Technip a conclu un contrat à prix forfaitaire auprès de Noble Energy EG Ltd. comprenant l'ingénierie, la fourniture des équipements, l'installation et le pré-commissioning pour le développement du champ Aseng, situé dans le Bloc "I" au large de la Guinée Equatoriale, par environ 1 000 mètres de profondeur d'eau,
- pour le segment Subsea, le Groupe a signé un contrat d'installation sous-marine auprès de Woodside Energy Ltd. pour le projet de redéveloppement du champ Cossack Wanaea Lambert Hermes (CWLH), situé à l'ouest de l'Australie,
- le segment Subsea a remporté auprès de Repsol Investigaciones Petroliferas SA un contrat à prix forfaitaire pour le développement de deux champs, situés à environ 50 kilomètres au large de la côte est de l'Espagne. La réalisation de ce contrat sera assurée par le centre opérationnel de Technip à Paris. Les conduites flexibles seront fabriquées au Trait (France), dans une des usines du Groupe,
- le segment Subsea a remporté auprès de Talisman Energy (UK) Limited deux contrats d'ingénierie, de fourniture des équipements et d'installation, d'une valeur totale de plus de 40 millions d'euros à prix forfaitaire, pour le développement des champs Auk North et Burghley,
- le segment Subsea s'est vu attribuer par China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) un contrat de fourniture de conduites flexibles pour le développement des champs pétroliers Lufeng 13-1/13-2, situés dans la partie sud de la mer de Chine. Il s'agit du premier contrat de fourniture attribué à Technip pour fabrication dans sa nouvelle usine de conduites flexibles, Asiaflex Products, située dans le complexe industriel de Tanjung Langsat en Malaisie,
- le segment Subsea a remporté auprès de Nord Stream AG un contrat cadre, d'une valeur d'environ 35 millions d'euros, pour le projet Nord Stream dans la mer Baltique.

Depuis le 1er avril 2010, Technip a également annoncé la signature des contrats suivants, **qui figurent** dans le carnet de commandes au 31 mars 2010 :

- le segment Onshore a remporté deux contrats, d'une valeur combinée d'environ 115 millions d'euros, auprès de Hindustan Petroleum Corporation Ltd. (HPCL) dans le cadre du projet d'hydrotraitement de gazole de la raffinerie de Visakh située sur la côte est de l'Inde.

Depuis le 1er avril 2010, Technip a également annoncé la signature des contrats suivants, **qui ne figurent pas** dans le carnet de commandes au 31 mars 2010 :

- le segment Subsea a remporté auprès de Petrobras un contrat pour les conduites flexibles du système pilote du champ Tupi. Ce champ est situé par 2 200 mètres de profondeur d'eau dans les réservoirs présalifères du bassin de Santos, à environ 300 kilomètres au large des côtes brésiliennes.

PRINCIPAUX RISQUES

Principales évolutions du risque de crédit :

Depuis le 30 juin 2010, le montant des sources de financement du Groupe s'est accru de nouveaux financements d'exportations et d'investissements. Cette augmentation se décompose en 93 M€ pour la quote-part du groupe dans le financement du Skandi Vitoria, nouveau navire destiné au marché brésilien pour l'installation de conduites flexibles et 65 M€ correspondant à l'utilisation complémentaire de prêts subventionnés accordés en real brésilien à taux d'intérêt fixe à l'une des filiales brésiliennes dans le cadre de préfinancement d'exportation et de refinancement d'investissement.

Principales évolutions des risques réglementaires et juridiques :

TSKJ

La procédure formelle d'enquêtes menée depuis 2004 par la SEC et le DOJ s'est résolue par la signature le 28 juin 2010 d'un accord final avec le United States Department of Justice ("DOJ") et la United States Securities and Exchange Commission ("SEC") pour la résolution de toutes les réclamations potentielles en relation avec la participation de Technip dans la joint venture TSKJ entre 1994 et 2004. Les accords avec le DOJ et la SEC prévoient le paiement par la société d'un total de 338 millions de dollars US (240 millions de dollars US au DOJ et 98 millions de dollars US à la SEC). L'investigation du DOJ sur Technip a été résolue au moyen d'un accord de poursuite différé selon lequel le DOJ a accepté de suspendre les poursuites contre Technip à condition que la société s'engage en retour à prendre, au cours des deux prochaines années, une série de mesures incluant notamment le maintien et le renforcement de son programme de conformité ainsi que sa coopération avec le DOJ. Technip a accepté de payer 240 millions de dollars US au DOJ en huit versements trimestriels identiques de 30 millions de dollars US. Technip doit choisir un moniteur qui sera un citoyen français, agréé par le DOJ et qui aura essentiellement pour mission de passer en revue les initiatives de Technip en matière de conformité et de faire des recommandations d'amélioration. Technip et la SEC se sont mis d'accord sur l'inscription d'un jugement définitif qui enjoint à Technip de s'abstenir de toute violation des dispositions du Foreign Corrupt Practices Act des Etats Unis en matière d'anti-corruption, de tenue des livres comptables et de contrôle interne. Ce jugement de gré à gré éteint la plainte au civil à déposer par la SEC et au titre de laquelle Technip ne conteste ni ne reconnaît de responsabilité. Par ailleurs, Technip s'engage à payer 98 millions de dollars US à la SEC à titre de restitution des bénéfices relatifs à la joint venture TSKJ.

Les autres principaux risques auxquels le Groupe est exposé au 30 juin 2010 n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2009 et sont développés dans le rapport annuel 2009.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Technip a versé à l'IFP Energies nouvelles (Institut Français du Pétrole) une redevance au titre d'un accord de coopération de recherche sur l'offshore profond. Elle s'est élevée à 2,0 M€ au cours du premier semestre 2010. Cette redevance est calculée dans des conditions normales de concurrence.

Il n'y a pas eu au cours du premier semestre 2010 de modification portant sur les transactions avec les parties liées telles qu'elles sont décrites dans le rapport annuel.

**II – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL**

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance :

- que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 21 juillet 2010

Thierry Pilenko
Président-Directeur Général

III- COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU 1^{er} SEMESTRE 2010

COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU 1^{ER} SEMESTRE 2010

1 - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

2 – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

3 - BILAN CONSOLIDE

4 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

6 - NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

Note 1 – Principes comptables

- (a) Information semestrielle résumée
- (b) Principes comptables
- (c) Règles et méthodes d'estimation

Note 2 – Périmètre de consolidation

Note 3 – Informations sectorielles

Note 4 – Produits et charges financiers

Note 5 – Impôts

Note 6 – Résultat par action

Note 7 – Immobilisations corporelles

Note 8 – Immobilisations incorporelles

Note 9 – Contrats de construction

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Note 11 – Capitaux propres

- (a) Evolution du capital social de la société mère
- (b) Actionnaires de la société mère
- (c) Auto-détention
- (d) Dividendes
- (e) Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions
- (f) Plan d'attributions d'actions de performance

Note 12 – Dettes financières courantes et non-courantes

Note 13 – Provisions

Note 14 – Informations relatives aux parties liées

Note 15 – Engagements hors-bilan

Note 16 – Litiges

Note 17 – Exposition aux risques de marché et instruments financiers

Note 18 – Evénements postérieurs à la clôture

1 - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros		<u>1er semestre 2010</u>	<u>1er semestre 2009</u>
	Notes		
Chiffre d'affaires		2 802,9	3 301,0
Coût des ventes		(2 260,8)	(2 738,7)
Marge brute		542,1	562,3
Frais de recherche et de développement		(26,2)	(25,6)
Coûts commerciaux		(81,2)	(73,2)
Charges administratives		(129,0)	(113,9)
Autres produits opérationnels		6,9	16,8
Autres charges opérationnelles		(12,9)	(16,5)
Résultat opérationnel courant		299,7	349,9
Produits liés aux opérations de cession		11,0	5,2
Charges liées aux opérations de cession		-	(7,8)
Provision pour litige		(9,0)	-
Résultat opérationnel		301,7	347,3
Produits financiers	4	410,3	297,8
Charges financières	4	(421,6)	(332,6)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	1,4
Résultat avant impôt		290,4	313,9
Charge d'impôt sur le résultat	5	(90,0)	(94,5)
Résultat net des activités poursuivies		200,4	219,4
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de la période		200,4	219,4
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société-mère		202,0	215,3
Intérêts minoritaires		(1,6)	4,1
Résultat par action (en euros)	6	1,90	2,02
Résultat dilué par action (en euros)	6	1,87	2,01

2 – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net de la période	200,4	219,4
Ecart de change sur conversion d'opérations en devises étrangères	132,3	31,3
Ajustement de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	(3,2)	4,2
Couverture de flux de trésorerie	(246,1)	32,5
Impôts	72,1	(8,9)
Résultat global	155,5	278,5
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société-mère	154,6	273,7
Intérêts minoritaires	0,9	4,8

3 - BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros		<u>30 juin 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
	Notes		
Immobilisations corporelles	7	1 347,6	1 194,5
Immobilisations incorporelles	8	2 426,4	2 408,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence		-	9,3
Autres actifs financiers		28,4	22,5
Impôts différés actif		383,8	263,8
Actifs financiers disponibles à la vente		10,0	11,5
Total actif non courant		<u>4 196,2</u>	<u>3 909,8</u>
Stocks		211,0	215,4
Contrats de construction - Montants à l'actif	9	248,2	158,0
Avances et acomptes versés		139,8	114,5
Instruments financiers dérivés		29,3	61,6
Créances clients		1 114,7	1 061,4
Impôts courant		104,4	98,1
Autres créances courantes		314,3	294,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	2 404,1	2 656,3
Total actif courant		<u>4 565,8</u>	<u>4 660,2</u>
Actifs détenus en vue de la vente		-	-
TOTAL ACTIF		<u><u>8 762,0</u></u>	<u><u>8 570,0</u></u>

BILAN CONSOLIDE (SUITE)

En millions d'euros		30 juin 2010	31 décembre 2009
	Notes		
Capital social	11 a	83,4	83,4
Primes d'émission		1 712,9	1 710,4
Réserves		940,3	902,9
Auto-détention	11 c	(143,0)	(143,8)
Réserves de conversion		74,6	(38,5)
Réserves de juste valeur		(174,9)	1,9
Résultat net		202,0	170,4
Total capitaux propres part du Groupe		2 695,3	2 686,7
Intérêts minoritaires		26,9	30,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 722,2	2 717,1
Autres dettes financières non courantes	12	244,2	844,5
Provisions	13	113,2	100,4
Impôts différés passif		87,5	96,5
Autres dettes non courantes		34,6	28,4
Total passif non courant		479,5	1 069,8
Dettes financières courantes	12	662,0	28,2
Dettes fournisseurs		1 583,6	1 476,2
Contrats de construction - Montants au passif	9	706,5	975,6
Instruments financiers dérivés		276,2	64,0
Provisions	13	262,5	484,1
Impôts courants		117,9	126,3
Autres dettes courantes		1 951,6	1 628,7
Total passif courant		5 560,3	4 783,1
TOTAL PASSIF		6 039,8	5 852,9
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		8 762,0	8 570,0

4 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net de la période (y compris intérêts minoritaires)	200,4	219,4
Ajustements pour :		
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	65,6	76,2
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	5,2	6,0
Charges liées aux plans d'options de souscription et d'attribution d'actions	5,7	13,8
Provisions non-courant (dont les engagements sociaux)	2,0	3,0
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	1,4
(Produits) / pertes nets de cession d'immobilisations et de titres de participation	(9,8)	(0,7)
Impôts différés	(40,7)	(11,8)
	228,4	307,3
Variation du besoin en fond de roulement lié aux opérations d'exploitation	(366,5)	262,9
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(138,1)	262,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(135,1)	(228,5)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	1,6	0,2
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(15,7)	(4,4)
Acquisitions d'immobilisations financières	(28,9)	(7,4)
Produits de cession d'immobilisations financières	20,0	1,0
Incidences des variations de périmètre	2,4	-
Flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement	(155,7)	(239,1)
Augmentation de l'endettement	50,0	91,2
Diminution de l'endettement	(40,1)	(45,0)
Augmentation de capital	2,6	-
Rachat d'actions d'auto-détention (net des cessions)	(6,8)	-
Dividendes versés	(143,6)	(127,5)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(137,9)	(81,3)
Différences de change nette	180,3	36,2
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(251,4)	(21,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant découverts bancaires) au 1 ^{er} janvier	2 655,0	2 400,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant découverts bancaires) au 30 Juin	2 403,6	2 379,2
	(251,4)	(21,3)

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Montant nominal du capital	Primes d'émission	Réserves	Auto-détention / Auto-contrôle	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2010	83,4	1 710,4	902,9	(143,8)	(38,5)	1,9	170,4	2 686,7	30,4	2 717,1
Résultat net du premier semestre 2010	-	-	-	-	-	-	202,0	202,0	(1,6)	200,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	129,8	(177,2)	-	(47,4)	2,5	(44,9)
Résultat global du premier semestre 2010	83,4	1 710,4	902,9	(143,8)	91,3	(175,3)	372,4	2 841,3	31,3	2 872,6
Augmentation de capital	-	2,5	-	-	-	-	-	2,5	-	2,5
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat net 2009	-	-	170,4	-	-	-	(170,4)	-	-	-
Dividende	-	-	(143,6)	-	-	-	-	(143,6)	-	(143,6)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8
Charges liées aux stock options et actions de performance	-	-	(4,1)	-	-	-	-	(4,1)	-	(4,1)
Reclassements	-	-	15,4	-	(15,4)	-	-	-	-	-
Autres	-	-	(0,7)	-	(1,3)	0,4	-	(1,6)	(4,4)	(6,0)
Au 30 juin 2010	83,4	1 712,9	940,3	(143,0)	74,6	(174,9)	202,0	2 695,3	26,9	2 722,2
Au 1er janvier 2009	83,4	1 709,8	469,6	(143,8)	(113,9)	20,3	448,0	2 473,4	22,3	2 495,7
Résultat net du premier semestre 2009	-	-	-	-	-	-	215,3	215,3	4,1	219,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	31,1	27,3	-	58,4	0,7	59,1
Résultat global du premier semestre 2009	-	-	-	-	31,1	27,3	215,3	273,7	4,8	278,5
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat net 2008	-	-	448,0	-	-	-	(448,0)	-	-	-
Dividende	-	-	(127,5)	-	-	-	-	(127,5)	-	(127,5)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux stock options et actions de performance	-	-	-	-	-	13,5	-	13,5	-	13,5
Reclassements	-	-	10,3	-	-	(10,3)	-	-	-	-
Autres	-	-	6,8	-	(9,0)	1,0	-	(1,2)	(1,5)	(2,7)
Au 30 juin 2009	83,4	1 709,8	807,2	(143,8)	(91,8)	51,8	215,3	2 631,8	25,6	2 657,4

6 - NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

Le Groupe Technip offre une gamme variée de prestations dont les caractéristiques majeures conduisent à définir la typologie suivante :

- services d'études en régie ou en forfait sur une durée courte de réalisation,
- prestations de conception, de fabrication, d'installation et de mise en route avec un cycle de réalisation pouvant s'échelonner sur environ douze mois,
- contrats clé en main pour la réalisation d'ensembles industriels complexes qui couvrent la conception, la fourniture des matériels, la construction et la mise en route dans le respect de performances industrielles et de délais contractuels. La durée varie selon les contrats mais la durée moyenne est de l'ordre de trois ans.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire et les montants sont arrondis à la centaine de milliers la plus proche, sauf exception.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 juillet 2010.

Note 1 – Principes comptables

(a) Information semestrielle résumée

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2010 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés semestriels contiennent uniquement une sélection de notes explicatives et doivent être lus en liaison avec les comptes consolidés du Groupe Technip au 31 décembre 2009.

(b) Principes comptables

Excepté les nouvelles normes et interprétations présentées ci-dessous, les principes comptables utilisés pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Technip sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2009 et détaillés dans les comptes consolidés publiés à cette date.

Textes entrés en vigueur et s'appliquant dans le Groupe:

L'adoption des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 par le Groupe n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ni sur la performance du Groupe.

IFRS 3 Révisée : Regroupements d'entreprises, et IAS 27R : Etats financiers consolidés et individuels et amendements :

- d'IAS 28 : Participations dans les entreprises associées,
- d'IAS 31 : Participations dans les co-entreprises.

La révision de ces normes introduit des changements significatifs dans la comptabilisation et évaluation des regroupements d'entreprises et notamment :

- l'option, déterminée à chaque acquisition, de mesurer toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à sa juste valeur
- la comptabilisation des coûts de transaction en charges de période
- la comptabilisation des acquisitions par étapes

IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

IFRIC 17 : Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires

IFRIC 18 : Transferts d'actifs provenant de clients

Améliorations des IFRS (avril 2009)

IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions" : Champ d'application d'IFRS 2 et version révisée d'IFRS 3

IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées" : Informations à fournir sur les actifs non courants détenus en vue de leur vente ou classés en activités abandonnées

IAS 1 "Présentation des états financiers" : Classement des instruments convertibles en courant ou non courant

IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie" : Classement des dépenses liées à des actifs non comptabilisés

IAS 17 "Contrats de location" : Classement des locations de terrains et de constructions

IAS 36 "Dépréciation d'actifs" : Unité de comptabilisation du test de dépréciation du goodwill

IAS 38 "Immobilisations incorporelles" : Amendements complémentaires induits par la révision d'IFRS 3

IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" :

Traitement des indemnités de remboursement anticipé d'emprunt comme des dérivés incorporés étroitement liés

Champ d'application des exemptions prévues aux contrats de regroupements d'entreprises

Comptabilisation de couverture de flux de trésorerie

IFRIC 9 "Réévaluation des dérivés incorporés" : Champ d'application d'IFRIC 9 et d'IFRS 3 révisée

IFRIC 16 "Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger" : Amendement à la restriction concernant les instruments de couverture qu'une entité peut détenir vis-à-vis d'une autre entité

Textes entrant en vigueur après le 30 juin 2010:

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2010 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes publiées au 30 juin 2010 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts postérieurement à l'exercice en cours. Le Groupe étudie actuellement les impacts potentiels sur ses comptes des textes suivants:

IFRS 9 : Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

IAS 24 révisée : Information relative aux parties liées

IAS 32 (amendement) : Classement des droits de souscription émis

IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Améliorations des IFRS (Mai 2010)

(c) Règles et méthodes d'estimation

Les comptes consolidés semestriels résumés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les principales sources d'estimation et de jugement comptable significatives concernent les opérations liées aux contrats à long terme, l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers et l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition et la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables.

Note 2 – Périmètre de consolidation

Les entrées et sorties de périmètre sont décrites ci-après. Les transactions correspondantes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2010.

En mars 2010, Technip Italy a acquis 50% de Technip India Ltd, société d'ingénierie spécialisée dans le segment Onshore. Cette société est désormais détenue à 100% par le Groupe. Cette acquisition a donné lieu à la reconnaissance d'un goodwill de 6,7 M€.

En mars 2010, Technip a également acquis les 30% de participations restantes de deux sociétés brésiliennes : Terminal Portuario de Angra dos Reis S/A, détentrice d'un bail de location d'un terrain portuaire situé à Angra Porto et Technip Operadora Portuaria S/A. L'impact sur les capitaux propres du Groupe de cette transaction est une diminution de 11,3M€.

En avril 2010, Techdof (société détenue conjointement avec DOF ASA) a fait l'acquisition de Dofcon Brazil AS, société détenant deux navires de pose en cours de construction : le Skandi Vitoria et le Skandi Niteroi.

En juin 2010, Technip a racheté 20% des parts de la société vénézuélienne Inversiones Dinsa, holding de la société d'exploitation Estudios y Proyectos Ditech SA.

En juin 2010, Technip Italy a cédé sa participation de 25% dans KTI Spa.

Il n'existe pas d'autre changement dans la composition du périmètre de consolidation par rapport au 31 décembre 2009.

Note 3 – Informations sectorielles

La répartition par segment d'activité et par zone géographique est effectuée conformément à la norme IFRS8.

Le reporting des performances opérationnelles du Groupe est organisé depuis l'exercice 2008 selon quatre segments :

- Le segment Subsea, qui comprend la fabrication, la fourniture et l'installation d'équipements sous-marins,
- Le segment Offshore, qui inclut la fabrication de plates-formes fixes ou flottantes et d'installations de surface,
- Le segment Onshore, qui comprend toutes les activités d'ingénierie et de construction d'unités de pétrochimie et de raffinage ainsi que les installations de développement de champs pétroliers et gaziers à terre (y compris les unités de traitement de gaz, les unités de gaz naturel liquéfié et les conduites à terre) ainsi que les activités d'ingénierie et de construction non-pétrolières,
- Le segment Corporate, qui regroupe les activités Holding ainsi que les différents services centraux rendus aux entités du Groupe, dont les services informatiques et les activités de réassurance

Les résultats sectoriels utilisés par Technip dans ses présentations par segment d'activité sont le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel.

En conséquence, le résultat sectoriel ne comprend pas les produits financiers et charges financières (hormis les produits financiers sur contrats), ni la charge d'impôt, ni la quote-part dans le résultat des entreprises associées mises en équivalence.

En millions d'euros	1er semestre 2010							
	Subsea	Offshore	Onshore	Corporate	Non attribuable	Total Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires	1 319,4	327,5	1 156,0	-	-	2 802,9	-	2 802,9
Marge brute	323,3	50,6	168,5	(0,3)	-	542,1	-	542,1
Résultat opérationnel courant	224,3	20,0	75,1	-19,7	-	299,7	-	299,7
Résultat des opérations de cession	-	-	-	-	11,0	11,0	-	11,0
Provision pour litige	-	-	-	-	(9,0)	(9,0)	-	(9,0)
Résultat opérationnel	224,3	20,0	75,1	-19,7	2,0	301,7	-	301,7
Produits / (charges) financiers	-	-	-	-	-	(11,3)	-	(11,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	(90,0)	-	(90,0)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	200,4	-	200,4
Autres informations sectorielles								
Carnet de commandes	3 057,3	600,8	4 604,7	-	-	8 262,8	-	8 262,8
Prise de commandes	1 213,2	433,5	1 212,3	-	-	2 859,0	-	2 859,0

En millions d'euros	1er semestre 2009							
	Subsea	Offshore	Onshore	Corporate	Non attribuable	Total Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires	1 464,0	294,7	1 542,3	-	-	3 301,0	-	3 301,0
Marge brute	360,4	44,7	157,2	-	-	562,3	-	562,3
Résultat opérationnel courant	277,5	15,4	74,7	(17,7)	-	349,9	-	349,9
Résultat des opérations de cessions	5,2	-	-	-	(7,8)	(2,6)	-	(2,6)
Provision pour litige	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	282,7	15,4	74,7	(17,7)	(7,8)	347,3	-	347,3
Produits / (charges) financiers	-	-	-	-	-	(34,8)	-	(34,8)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées mises en équivalence	-	-	-	-	-	1,4	-	1,4
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	(94,5)	-	(94,5)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	219,4	-	219,4
Autres informations sectorielles								
Carnet de commandes	3 115,8	373,9	2 575,9	-	-	6 065,6	-	6 065,6
Prise de commandes	1 123,2	210,3	692,2	-	-	2 025,7	-	2 025,7

Note 4 – Produits et charges financiers

Le résultat financier au 30 juin 2010 est une charge nette de 11,3 M€ à comparer à une charge nette de 34,8 M€ au 30 juin 2009. Il s'analyse ainsi :

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Produits d'intérêts générés par la gestion de la trésorerie	22,1	19,5
Revenus des participations non consolidées	-	0,1
Produits financiers liés aux avantages du personnel	2,5	2,2
Gains de change	382,4	254,4
Variation de valeur des instruments dérivés (hors couverture), nette	-	14,3
Part inefficace des instruments de couverture, nette	2,4	6,9
Autres	0,9	0,4
Total produits financiers	410,3	297,8

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Intérêts sur emprunt obligataire	(14,8)	(14,9)
Frais relatifs aux crédits bancaires	(1,0)	(1,0)
Coûts financiers liés aux avantages du personnel	(5,5)	(5,3)
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires, billets de trésorerie	(5,8)	(8,6)
Pertes de change	(388,6)	(298,8)
Variation de valeur des instruments dérivés (hors couverture), nette	(3,4)	-
Dépréciation d'actifs financiers, nette	-	(2,1)
Autres	(2,5)	(1,9)
Total charges financières	(421,6)	(332,6)
Résultat financier net	(11,3)	(34,8)

Note 5 – Impôts

La charge d'impôt de la période s'analyse ainsi :

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
(Produit)/charge d'impôt courant	(130,7)	(106,3)
Produit/(charge) d'impôt différé	40,7	11,8
Produit/(charge) d'impôt comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	(90,0)	(94,5)
Impôt différé lié aux éléments comptabilisés en capitaux propres à l'ouverture	16,8	34,8
Impôt différé lié aux éléments comptabilisés en capitaux propres pendant la période	69,9	(9,0)
Charge d'impôt imputée sur les capitaux propres consolidés	86,7	25,8
Taux effectif d'impôt	31,0%	30,1%

Note 6 – Résultat par action

Le résultat par action s'analyse ainsi :

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société-mère	202,0	215,3
En milliers		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	106 341	106 254
<i>Effet de la dilution :</i>		
- Options d'achats ou de souscription d'actions	237	13
- Attribution d'actions de performance	1 429	620
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	108 007	106 887
En euros		
Résultat net dilué par action (1)	1,87	2,01
Résultat net par action (2)	1,90	2,02

- (1) Le résultat par action calculé sur une base diluée prend en compte les éventuels effets dilutifs qui peuvent être générés par les instruments de capitaux propres (stock options et attribution d'actions gratuites).
- (2) Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation sur la période, après déduction des actions auto-détenues.

Au cours du premier semestre 2010, le Groupe a attribué des actions de performance qui amènent une dilution supplémentaire du bénéfice par action, et des stock options qui n'ont pas d'effet dilutif supplémentaire. Au cours du premier semestre 2009, des attributions de stock options et d'actions de performance avaient également été effectuées, seules les actions de performance avaient eu un effet dilutif.

Le cours moyen de l'action Technip au premier semestre 2010 s'élève à 54,69 € contre 28,85 € au premier semestre 2009.

Note 7 – Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2010, les investissements du Groupe s'élèvent à 150,8 M€. Ils concernent essentiellement la flotte pour 79,3 M€ incluant les bateaux en construction pour 60,5 M€ (Deep Energy, Skandi Vitoria, Skandi Niteroi et Apache 2).

Les investissements relatifs à l'usine de flexibles en cours de construction en Malaisie (Asiaflex) et au Brésil (base Vitoria) sont respectivement de 18,6 M€ et 14,6 M€.

Il n'existe pas d'immobilisation acquise par le biais d'un contrat de location-financement.

Note 8 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements ne sont pas significatifs au 30 juin 2010. Aucun événement susceptible d'occasionner une perte de valeur sur les goodwill ou toute autre immobilisation incorporelle n'est survenu sur le 1^{er} semestre 2010. De ce fait, aucun test de perte de valeur n'a été réalisé.

Note 9 – Contrats de construction

Les informations additionnelles relatives aux contrats de constructions évoluent ainsi :

En millions d'euros	30 juin 2010	31 décembre 2009
Contrats de construction - montants à l'actif	248,2	158,0
Contrats de construction - montants au passif	(706,5)	(975,6)
Total contrats de construction, net	(458,3)	(817,6)
Coûts et marges comptabilisés à l'avancement	7 720,4	8 251,4
Paiements reçus des clients	(8 083,6)	(8 911,9)
Pertes à terminaison	(95,2)	(157,1)
Total contrats de construction, net	(458,3)	(817,6)

L'évolution sur la période fait apparaître une baisse de la position nette du fait de l'avancement des grands contrats attribués sur les années antérieures et dont la couverture par les encaissements s'est réduite.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie évoluent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2010	31 décembre 2009
Disponibilités et caisses	729,6	515,7
Équivalents de trésorerie	1 674,5	2 140,6
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 404,1	2 656,3
Euro	634,9	1 046,2
Dollar américain	898,2	760,7
Livre britannique	33,0	76,5
Yen japonais	68,5	53,8
Dollar canadien	37,4	28,9
Dollar australien	45,3	24,7
Real brésilien	398,6	352,0
Couronne norvégienne	33,2	66,3
Autres	255,0	247,2
Total trésorerie et équivalents de trésorerie par devise	2 404,1	2 656,3
Certificats de dépôts	443,4	501,5
Dépôts à terme	1 186,4	1 558,4
Autres	44,7	80,7
Total équivalents de trésorerie par nature	1 674,5	2 140,6

Il n'existe pas de différence entre la valeur de marché des équivalents de trésorerie et leur prix d'acquisition.

Note 11 – Capitaux propres

(a) Evolution du capital social de la société mère

Au 30 juin 2010, le capital social de Technip entièrement souscrit et libéré se composait de 109 403 382 actions d'une valeur nominale de 0,7625€. Les évolutions survenues depuis le 1^{er} janvier 2009 peuvent être analysées comme suit :

	Nombre de titres	Capital social (En millions d'euros)
Capital social au 1er janvier 2009	109 317 564	83,4
Augmentation de capital résultant de levées d'options de souscription (1)	25 730	-
Augmentation de capital réservée aux salariés	-	-
Capital social au 31 décembre 2009	109 343 294	83,4
Augmentation de capital résultant de levées d'options de souscription (1)	60 088	-
Augmentation de capital réservée aux salariés	-	-
Capital social au 30 juin 2010	109 403 382	83,4

(1) Ces augmentations proviennent des levées d'options de souscription d'actions attribuées aux salariés.

(b) Actionnaires de la société mère

Les principaux actionnaires de Technip sont les suivants :

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Blackrock Inc	6,5%	5,6%
Tradewinds NWQ	-	5,0%
Fonds Stratégique d'Investissement	5,2%	5,0%
IFP Energies nouvelles	2,7%	2,8%
Auto-détention	2,7%	2,8%
Salariés du Groupe	2,3%	2,4%
Autres	80,6%	72,0%
Total	100,0%	100,0%

(c) *Auto-détention*

L'auto-détention portée en diminution des capitaux propres consolidés représente 143,0 M€ au 30 juin 2010, soit 3 012 260 actions. L'évolution de l'auto-détention est la suivante :

	Nombre de titres	Actions propres (en M€)
Auto-détention au 1er janvier 2009	3 066 144	143,8
Annulations d'actions propres	-	-
Augmentations	-	-
Diminutions	-	-
Diminution suite à l'attribution aux salariés	(234)	-
Auto-détention au 31 décembre 2009	3 065 910	143,8
Annulations d'actions propres	-	-
Augmentations (1)	253 490	15,7
Diminutions (1)	(128 490)	(8,9)
Diminution suite à l'attribution aux salariés	(178 650)	(7,6)
Auto-détention au 30 juin 2010	3 012 260	143,0

(1) Il s'agit de rachats et ventes d'actions propres sur le marché dans le cadre du contrat de liquidité mis en place au premier semestre 2010.

(d) *Dividendes*

Les dividendes versés se sont élevés à 143,6 M€ (1,35 euro par action) sur le premier semestre 2010, contre 127,5 M€ (1,20 euro par action) sur le premier semestre 2009.

(e) *Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions*

Le Conseil d'Administration du 23 juin 2010 a décidé un plan de souscription de 1 102 300 options de souscription ou d'achat d'actions. Ce plan est soumis aux mêmes conditions de performance que le plan 2009.

La charge totale comptabilisée au titre des options de souscriptions ou d'achats d'actions s'élève à 2,0 M€ au 30 juin 2010 contre 4,2 M€ au 30 juin 2009.

(f) *Plans d'attributions d'actions de performance*

Le Conseil d'Administration du 16 février 2010 a décidé l'attribution d'une tranche complémentaire de 99 400 actions du plan d'actions de performance 2009 autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2009. Cette tranche est soumise aux mêmes conditions de performance que les tranches précédentes.

Le Conseil d'Administration du 23 juin 2010 a décidé un plan d'attribution de 883 900 actions de performance suite à l'autorisation de l'AGM du 29 avril 2010. Ce plan est soumis aux mêmes conditions de performance que les plans précédents.

La charge totale comptabilisée au titre des attributions d'actions de performance s'élève à 3,7 M€ au 30 juin 2010 contre 9,3 M€ au 30 juin 2009.

Note 12 – Dettes financières

Les dettes financières s'analysent ainsi :

En millions d'euros	30 juin 2010	31 décembre 2009
Emprunt obligataire (1)	-	650,0
Crédits bancaires	244,2	194,5
Total dettes financières non courantes	244,2	844,5
Emprunt obligataire (1)	650,0	-
Découverts bancaires et lignes de crédit	7,2	9,2
Intérêts à payer	4,8	19,0
Total dettes financières courantes	662,0	28,2
Total dettes financières	906,2	872,7

(1) L'emprunt obligataire a été émis le 26 mai 2004 par Technip SA pour un montant de 650 M€ avec une échéance au 26 mai 2011.

Les dettes financières à échéance moins d'un an s'élèvent à 662,0 M€.

Note 13 – Provisions

Les variations de provisions au cours du premier semestre 2010 s'analysent comme suit :

En millions d'euros	Au 1 ^{er} janvier 2010	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Écarts de change	Autres	Au 30 juin 2010
Avantages au personnel	88,7	6,7	(3,9)	(0,3)	1,0	9,3	101,5
Provisions pour impôts	0,4	0,1	(0,1)	(0,3)	-	-	0,1
Provisions pour litiges	-	0,1	-	-	-	-	0,1
Provisions pour réassurance (1)	7,2	-	-	-	0,3	-	7,5
Autres provisions (non courantes)	4,1	0,3	-	(0,6)	0,2	-	4,0
Total provisions non courantes	100,4	7,2	(4,0)	(1,2)	1,5	9,3	113,2
Avantages au personnel	7,4	0,2	(0,1)	-	-	0,9	8,4
Risques sur contrats	129,0	25,7	(21,6)	(15,2)	10,6	(3,0)	125,5
Restructurations	1,5	-	(0,2)	(0,1)	-	-	1,2
Provisions pour impôts	15,2	4,9	-	-	2,2	-	22,3
Provisions pour litiges	245,0	9,0	(245,0)	-	-	-	9,0
Provisions pour réassurance (1)	1,7	2,2	(0,7)	-	0,1	-	3,3
Autres provisions (courantes)	84,3	4,7	(0,7)	-	5,4	(0,9)	92,8
Total provisions courantes	484,1	46,7	(268,3)	(15,3)	18,3	(3,0)	262,5
Total provisions	584,5	53,9	(272,3)	(16,5)	19,8	6,3	375,7

(1) La provision pour réassurance a été constituée au niveau de la société captive d'assurance du Groupe (Engineering RE AG) conformément à la norme IFRS 4.

Comme mentionné dans les principes comptables du Groupe, le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » au bilan, repose sur la durée de cycle opérationnel des contrats, ou à défaut sur l'échéance de l'obligation inférieure à un an. Ainsi, les provisions courantes au titre de risques sur contrats peuvent avoir une échéance supérieure à un an du fait du cycle d'exploitation des contrats.

Note 14 – Informations relatives aux parties liées

Technip a versé à l'IFP Energies nouvelles (Institut Français du Pétrole) une redevance au titre d'un accord de coopération de recherche sur l'offshore profond. Elle s'est élevée à 2.0 M€ au cours du premier semestre 2010. Cette redevance est calculée dans des conditions normales de concurrence.

Il n'y a pas eu au cours du premier semestre 2010 de modification portant sur les transactions avec les parties liées telles qu'elles sont décrites dans le rapport annuel.

Note 15 – Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont en nature et en montant comparables aux engagements hors bilan présentés dans les notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009 inclus dans le Document de Référence 2009.

En millions d'euros	30 juin 2010			
	Montants des engagements par période			Total
	2010	2011-2015	2016 et au-delà	
Contrats de location longue durée	52,5	415,3	287,3	755,1
Total obligations contractuelles	52,5	415,3	287,3	755,1

En millions d'euros	30 juin 2010			
	Montants des engagements par période			Total
	2010	2011-2015	2016 et au-delà	
Garanties de société-mère	22 239,8	11 190,8	3 060,3	36 490,9
Autres engagements donnés	1 760,4	1 567,5	76,2	3 404,1
Total engagements donnés	24 000,2	12 758,3	3 136,5	39 895,0

En millions d'euros	30 juin 2010			
	Montants des engagements par période			Total
	2010	2011-2015	2016 et au-delà	
Engagements reçus	318,7	393,9	1,5	714,1
Total engagements reçus	318,7	393,9	1,5	714,1

Note 16 – Litiges

Entre le 1er janvier et le 30 juin 2010, la situation des litiges décrits dans le rapport annuel 2009 a évolué comme suit :

Risque juridique lié à une procédure en cours

La procédure formelle d'enquêtes menée depuis 2004 par la SEC et le DOJ s'est résolue par la signature le 28 juin 2010 d'un accord final avec le United States Department of Justice ("DOJ") et la United States Securities and Exchange Commission ("SEC") pour la résolution de toutes les réclamations potentielles en relation avec la participation de Technip dans la joint venture TSKJ entre 1994 et 2004. Les accords avec le DOJ et la SEC prévoient le paiement par la société d'un total de 338 millions de dollars US (240 millions de dollars US au DOJ et 98 millions de dollars US à la SEC). L'investigation du DOJ sur Technip a été résolue au moyen d'un accord de poursuite différé selon lequel le DOJ a accepté de suspendre les poursuites contre Technip à condition que la société s'engage en retour à prendre, au cours des deux prochaines années, une série de mesures incluant notamment le maintien et le renforcement de son programme de conformité ainsi que sa coopération avec le DOJ. Technip a accepté de payer 240 millions de dollars US au DOJ en huit versements trimestriels identiques de 30 millions de dollars US. Technip doit choisir un moniteur qui sera un citoyen français, agréé par le DOJ et qui aura essentiellement pour mission de passer en revue les initiatives de Technip en matière de conformité et de faire des recommandations d'amélioration. Technip et la SEC se sont mis d'accord sur l'inscription d'un jugement définitif qui enjoint à Technip de s'abstenir de toute violation des dispositions du Foreign Corrupt Practices Act des Etats Unis en matière d'anti-corruption, de tenue des livres comptables et de contrôle interne. Ce jugement de gré à gré éteint la plainte au civil à déposer par la SEC et au titre de laquelle Technip ne conteste ni ne reconnaît de responsabilité. Par ailleurs, Technip s'engage à payer 98 millions de dollars US à la SEC à titre de restitution des bénéfices relatifs à la joint venture TSKJ.

Litige ITP

Se référer à la note 18 : Evénements postérieurs à la clôture

Note 17 – Exposition aux risques de marché et instruments financiers

Technip a continué de mener les politiques de gestion des risques de marché, telles que décrites dans les notes aux états financiers consolidés dans le Document de Référence 2009. Le Groupe a notamment contracté des instruments financiers de couverture de change et de taux afin de se protéger des risques de change et de fluctuations de taux d'intérêt auxquels l'expose son activité.

La juste valeur des instruments financiers est comptabilisée en capitaux propres, la contrepartie se situant en actifs ou passifs financiers.

Note 18 – Evénements postérieurs à la clôture

Litige ITP

Le 21 décembre 2001, une société française, Interpipe SA (ITP) a assigné Coflexip, Coflexip Stena Offshore Ltd et Coflexip Stena Offshore International (aujourd'hui Technip France et Technip UK Ltd) devant le Tribunal de Commerce en réparation du préjudice qu'elle aurait subi du fait d'une prétendue violation de divers accords de confidentialité, relatifs en particulier à la technologie du « *pipe in pipe* ».

Cette procédure vise les échanges et relations contractuelles des sociétés concernées entre 1993 et 1998. ITP ciblait ainsi certains des projets menés par la suite par Coflexip (puis Technip) dans ce domaine d'installation de conduites sous marines.

Par jugement du 16 mai 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a fait droit, en partie, à la demande d'ITP en condamnant Technip à lui verser une somme de 48 930 000 euros. Le Tribunal n'a toutefois pas assorti sa décision de l'exécution provisoire.

Le 28 juin 2006, Technip a interjeté appel de ce jugement. ITP a alors modifié sa demande pour la compléter par un grief de parasitisme, puis de responsabilité délictuelle.

Par arrêt du 18 mars 2009, la Cour d'Appel de Paris a fait droit à l'appel de Technip en infirmant la décision du Tribunal de Commerce en ce qu'il avait retenu un manquement contractuel imputable à Technip et en déboutant ITP de toutes ses autres demandes. De plus, et par la même décision, la Cour a fait droit à la contre-attaque de Technip, en jugeant qu'ITP avait commis des actes fautifs de dénigrement à son égard et en la condamnant à des dommages et intérêts.

ITP a formé un pourvoi en cassation de cette décision.

Le 13 juillet 2010, la Cour de Cassation a cassé partiellement la décision de la Cour d'Appel de Paris du 18 mars 2009 ; la condamnation d'ITP à des dommages et intérêts pour des actes de dénigrement ayant été confirmée.

Technip considère toujours que les demandes d'ITP sont infondées et que sa probabilité d'exposition sur ce litige est faible.

ITP avait également intenté contre Technip devant les tribunaux écossais et américain des actions en contrefaçon d'un brevet portant sur la technologie du « *pipe in pipe* ». Parallèlement, le brevet sur lequel se fondait ITP ayant été révoqué par l'Office Européen des Brevets (« OEB ») le 17 février 2004, ce qui lui faisait perdre tous ses effets sur le territoire britannique, la Cour d'Appel d'Édimbourg a alors mis fin à la procédure écossaise en contrefaçon le 19 novembre 2004. Par ailleurs, un accord transactionnel intervenu en octobre 2007 a mis fin, sans contrepartie financière, à la procédure en contrefaçon devant un tribunal américain d'Alabama.

Toutefois, si la révocation du brevet européen d'ITP faisait disparaître tout droit de cette dernière sur ce brevet, elle laissait subsister son brevet français d'origine déposé pour protéger la technologie du « *pipe in pipe* ».

Le 27 avril 2007, Technip a donc assigné ITP en nullité de son brevet français. Technip a été débouté de cette demande par jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 28 janvier 2009, d'ores et déjà frappé d'appel. Technip estime qu'il n'a pas d'exposition en terme de dommages et intérêts sur ce litige.

Placement privé obligataire à règlement différé

Conformément au contrat signé en novembre 2009 et dans les conditions décrites dans le Document de Référence 2009, au chapitre 4.6, Technip va émettre des obligations qui seront souscrites pour un montant de 200 millions d'euros en juillet 2010 par un investisseur dans le cadre d'un placement privé réalisé par une banque internationale.

**IV- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIERE SEMESTRIELLE**

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Aux actionnaires

Technip

89 avenue de la Grande Armée
75116 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Technip, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces

travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 16 « Litiges » qui décrit la résolution de toutes les réclamations potentielles en lien avec un projet au Nigéria porté par une joint-venture détenue à 25% par Technip.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21/07/ 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Edouard Sattler

Nour-Eddine Zanouda